

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and Union Postale. Includes daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mer. 4 déc. 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: - Harbour 1241*

SERVICE DE NUIT: Administration: Harbour 1243

Rédaction: Harbour 3679

Séret: Harbour 4897

Notre vingtième anniversaire

Comment nous entendons le célébrer

Le Devoir aura bientôt vingt ans. Il demande à ses amis de célébrer cet anniversaire.

Comment? De la plus simple et de la plus efficace façon: en l'aider à grandir, à multiplier ses moyens d'action.

Le Devoir est essentiellement une oeuvre de propagande. L'armature financière, les moyens techniques ne sont chez lui que les conditions de cette propagande.

Il occupe cette situation à peu près unique d'être la propriété de gens qui, délibérément, par actes légalement établis, se sont interdits, non seulement d'en retirer jamais aucun bénéfice pécuniaire, mais de reprendre même pour l'employer à leur usage personnel l'argent qu'ils y ont mis.

Dans ces conditions on comprendra qu'il se sente à l'aise pour faire appel à la collaboration de ses amis. Celle-ci servira la Cause; elle ne mettra pas un sou de plus dans la caisse des actionnaires.

Ce que nous demandons d'abord, ce sont de nouveaux lecteurs.

Du point de vue propagande, c'est l'essentiel, puisque l'influence du journal, sa force de pénétration sont, cela va de soi, proportionnées à son tirage. Du point de vue proprement financier, c'est une chose importante entre toutes aussi, puisqu'elle apporte, avec ses bénéfices immédiats, des chances d'augmenter le chiffre des annonces et de faire ainsi d'une pierre deux coups.

Donc, qu'on nous fournisse — et en aussi grand nombre que possible — de nouveaux lecteurs.

* * *

Pour faciliter la besogne des propagandistes, l'Administration leur consent des conditions spéciales valables pour les prochaines semaines:

Tout abonné qui, renouvelant son abonnement, y ajoutera un abonnement nouveau, n'aura, si les deux abonnés vivent au Canada, qu'à verser \$10 pour ces deux abonnements — soit une coupure de \$2 sur le prix régulier.

Si l'ancien abonné habite le Canada et qu'il veuille abonner un ami des États-Unis ou des pays dits de l'Empire britannique, il n'aura à verser pour les deux abonnements que \$12; si l'abonné nouveau habite un pays dit de l'Union Postale, les deux abonnements coûteront \$14 — soit, dans ces deux cas aussi, une coupure de \$2.

On pourra varier la combinaison autant que l'on voudra. Elle repose essentiellement sur ceci: d'ici quelques semaines, sur tout groupe d'abonnés nouveaux, nous consentirons une coupure de \$1 par abonnement, à la condition qu'il n'y ait parmi ces groupes qu'un renouvellement. — On comprend la raison de cette réserve: on peut consentir une coupure au vieil abonné qui amène un nouveau lecteur; c'est même pour faciliter ce recrutement qu'on la lui consent. Si la coupure s'étendait à tous les renouvellements, elle n'aboutirait qu'à diminuer les recettes — et ce n'est évidemment pas ce que souhaite notre Administration. Nos amis non plus.

Il va de soi aussi que toutes ces concessions ne valent que pour les abonnements payés d'avance.

* * *

On a bien voulu nous dire, et plus d'une fois: Vous faites une bonne oeuvre, vous avez rendu beaucoup de services!

Que tous ceux qui pensent ainsi nous aident donc à rendre des services plus grands encore et plus nombreux en grossissant le nombre de nos lecteurs!

C'est le premier point et le plus important; ce n'est pas le seul — car tout ce qui fortifie l'armature financière du journal lui permet aussi d'étendre son influence.

Que l'on s'efforce donc de multiplier les clients de nos services accessoires: librairie, imprimerie voyages. Tout cela compte.

Et la Caisse de propagande reste toujours à la disposition de ceux qui veulent faire des dons directs.

* * *

Certains de nos amis ont bien voulu nous demander de quelle façon nous comptons commémorer notre vingtième anniversaire.

Nous leur apportons notre réponse essentielle: en travaillant, avec leur aide, à multiplier la puissance et l'influence du journal.

Tout ce que nous ferons personnellement tendra vers cet objet: la campagne de propagande que nous suggérons aujourd'hui, le numéro-souvenir que nous allons mettre sur pied, le timbre commémoratif qu'avec l'aide de nos amis toujours, nous allons répandre par centaines et centaines de mille.

Nous demandons à tous ceux qui croient à l'utilité générale de notre oeuvre, quelles que puissent être sur tel ou tel détail les différences de point de vue, de faire dans le même sens un vigoureux effort.

Plus l'oeuvre sera forte, plus elle sera bienfaisante...

Omer HEROUX

Chronique

Sur le "Megantic"

Je m'éveillai au bruit crépitant de la glace qui se casse. Je glissai par le hublot l'oeil que j'avais réouvert à ouvrir: sur le pont trois américaines emmitouflées se promenaient en riant violemment, puis d'autres, beaucoup d'autres frimousses, toutes rosées par le froid, m'apparurent tour à tour par le minuscule oeil-de-boeuf... Un bruit de voix connues, je regardai: ce sont deux confrères en journalisme, de Québec, qui passent, l'air froideur: tête nue, mains dans les poches, cigare aux lèvres, le tente de leur faire par la vitre un petit signe amical, mais l'ai vraiment trop sommeil; je les laisse passer, repasser, et je continue de regarder d'un oeil vague, tout ce va-et-vient matinal, car il fait à peine jour. Bientôt, un affreux grincement d'amarres, de chaînes, et les sours gémissements de la coque m'annoncent que nous quittons le port. La ville s'éloigne peu à peu... une vive sonnerie de cloison annonce le réveil. Au loin le squelette du pont Victoria couché auprès de la

grande masse grise et informe de Montréal. Nous sommes bel et bien entre ciel et eau et le Megantic de la White Star qui nous transporte file vers Québec.

Il va à une allure plus majestueuse que très vive: on croirait qu'il quitte à regret notre province; et je lui en veux d'emporter avec lui dans les vieux pays où il va se réchauffer douillettement, les derniers soupirs de notre automne canadien: je lui en veux pour toutes sortes de motifs dont le plus fort et le plus secret aussi est peut-être de ne pas m'emmener avec lui dans les contrées lointaines où il n'y a pas de neige...

L'irruption dans ma cabine de mes compagnons de voyage apporte un dérivatif à mes "sombres pensées". Quelques heures plus tard je me penche, seul, sur le bastingage de pont arrière du navire: le soleil est dans toute sa splendeur et magnifie cette nature d'automne; sa clarté attendit le froid glacial de ce matin de novembre, sa lumière met de l'or partout: sur les nuages, dans l'eau, sur les clochers des deux rives... Quand mes yeux éblouis par tant de lumière se reposent sur l'eau, j'ai l'impression que le bout du pont où je me tiens

se dérobe, que je suis dans le vide, et ce vide, tout en me donnant le vertige, me fascine; je vois en bas les vagues se bousculer et se briser sur la pointe d'acier de la coque.

Vers la fin de l'après-midi on nous fait visiter la chambre de chauffe: là encore, une sensation aiguë de vertige doublée d'une sensation d'étouffement due aux bouffées de vapeur qui montent du bas de la cage. Nous allons ensuite au faite du paquebot, au poste de radio-télégraphie. Le télégraphiste du bord nous fait un exposé détaillé du fonctionnement de son service, mais, étant donné la difficulté que j'ai de m'assimiler "la lampe à trois électrodes" (les correcteurs d'épreuves du baccalauréat pourraient en témoigner) il m'est presque impossible de suivre le maître hôte à travers les dédales de la science; pour passer le temps, je gratte un coin dans la vitre congelée du hublot; ce que je vois m'émerveille: le soleil se couche et ses lueurs orangées viennent mourir sur le pont du navire; le grand hunier, le petit hunier, le mât de misaine, les cordages, tout est empuvré et se détache nettement sur un fond bleu-vert... Quand nous redescendons, il fait presque nuit, et nous sommes en vue du pont de Québec...

Québec lui-même nous est bien-tôt révéillé par une grande trouée lumineuse dans un ciel noir, Québec qu'on ne quitte jamais, quoi qu'on dise, sans un petit pincement bizarre au coeur, qu'on retrouve toujours avec une joie et une émotion réelles, surtout quand on y a passé plusieurs années de sa vie.

Notre paquebot semble avoir accéléré son allure et nous approchons de plus en plus de la ville... Maintenant nous en sommes tout proche et je puis la reconnaître à ses lumières: là-haut je vois les fenêtres éclairées du Séminaire, où mes anciens professeurs sont sans doute courbés à cette heure avec la même patience qu'autrefois sur des devoirs négligés; plus haut, ce disque lumineux, c'est l'horloge du bureau de poste, et, plus haut encore, ces centaines de lampes suspendues au plafond cèleste par on ne sait quels fils mystérieux, ce sont les lumières qui brillent dans la grande tour du Château Frontenac.

Comme je la trouve belle, comme je l'aime, à cette heure "ma vieille ville", en la retrouvant, je retrouve mes années d'études avec leurs joies pures et calmes, avec leurs minces traces, leurs fragiles misères, et c'est bon, cette impression fugitive que j'ai, d'être toujours l'écolier "au ceinturon vert et aux nerfures blanches", qui va son petit bonhomme de chemin avec insouciance et gaieté.

Tout en m'abandonnant à ces souvenirs de jeunesse, je suis machinalement mes compagnons de voyage qui mettent pied à terre. Et je reviens à la réalité: car Québec, la mère que je revois avec des yeux attendris, me serre avec des bras froids et m'enveloppe dans un manteau de neige... En réponse à cet accueil, mon coeur de fils ne peut trouver autre chose que de murmurer à mon ami du Chronicle-Telegram: "Br... quelle ville glaciale!"

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

Exploitation

Dans un récent article à la Revue Dominicaine (livraison du mois de décembre), le R. P. M.-A. Lamarche dénonce avec force et justesse l'exploitation de certains "produits miraculeux" mis en vente un peu partout de ce temps-ci sous couvert de la soutane d'un prêtre ou d'un religieux... qui aurait fait des découvertes miraculeuses dans le domaine de la médecine. Peu nous importe, dit le R. P. Lamarche, de savoir si ces remèdes "correspondent à la formule originelle ou sont adultérés; si les bénéfiques vont en partie aux inventeurs présumés ou tout entiers aux fabricants locaux: nous sommes en présence d'une farce ignoble et volée tout court. Le mot n'est pas trop vigoureux, quand on voit dans les feuilles publiques toutes sortes d'exploitations à peine déguisées de la soutane du prêtre et de celle de religieux, étrangers, il va de soi à cette publicité effrénée et déraisonnable. "Il s'agit d'exploiter à fond la crédulité du peuple devant la grosse réclame et, de l'autre, la confiance séculaire qu'il accorde à ses guides religieux", continue le collaborateur de la Revue Dominicaine, qui ajoute: "Ce qu'il faut, c'est une réaction d'ensemble au moyen de la presse, des sociétés religieuses et du clergé qui à tout inculque à défendre son honneur". En fait, cette réaction ne se dessine pas vite. Et l'on s'explique assez la décadence de la presse; car les lanceurs de ces sortes de médecines brevetées dépendent beaucoup d'argent, jusque dans les feuilles respectables, — ne parlons pas des autres, on doit s'attendre à y trouver n'importe quelle publicité et pourvu que cela paie on y publie n'importe quoi — et cela paralyse des protestations qu'on serait en droit d'attendre. Le R. P. Lamarche flagelle les charlatans qui, "sans pudeur, ni respect, sans le moindre ménagement pour le nom et l'habit du clerc, multiplient les prospectus, les enseignes, les gravures..." et veut jusqu'à publier dans les quotidiens la liste des religieux et religieuses de leur parenté". Cela l'in-

Lettre d'Europe

La crise française

De Briand-Tardieu à Tardieu-Briand - Où Tardieu sauve Briand, et Briand Tardieu

Dans la première partie de sa lettre, celle que nous avons publiée lundi, M. Ebray racontait la chute du cabinet Briand. Il en analyse ici les circonstances et les suites.

L'analyse du scrutin semblait donner une indication assez précise sur ce que devait être, du moins logiquement, le nouveau gouvernement. La majorité qui venait de renverser le ministère Briand était composée surtout des groupes de gauche, ceux de la droite et du centre ayant voté en grande majorité contre la motion Montigny. D'autre part, M. Briand lui-même était atteint, aussi bien comme chef de gouvernement que comme ministre des affaires étrangères. Il semblait donc que le nouveau gouvernement dût être de gauche, et que M. Briand ne dût pas en faire partie. Mais alors commençait la comédie parlementaire que le Temps a appréciée comme on l'a vu plus haut.

Conformément à l'indication fournie par le scrutin, M. Doumergue a d'abord chargé M. Daladier, chef du groupe radical socialiste, de constituer le nouveau ministère. M. Daladier s'est adressé aux socialistes, désirant unir dans le même ministère les radicaux et les socialistes, ce qui eût été un gouvernement nettement de gauche. Mais il a échoué devant une question de principe, celle de la "participation" des socialistes au pouvoir. Ceux-ci sont depuis longtemps divisés sur cette question. Les uns estiment que leur parti ne doit pas "participer" à un gouvernement bourgeois, mais tout au plus lui accorder son "soutien" dans certaines circonstances. Les autres, comme MM. Paul-Boncour et Renaudel, sont "participationnistes".

Devant l'offre faite par M. Daladier aux socialistes de participer au gouvernement, on a vu se produire une chose nouvelle. La majorité du groupe parlementaire socialiste s'est prononcée en faveur de la participation; mais, elle a été désavouée par le conseil national du parti, qui, il est vrai, à une très faible majorité, s'est prononcé pour le maintien de la non-participation. Son avis a prévalu sur celui des élus socialistes, et M. Daladier a dû renoncer à sa première combinaison.

Mais, avant de renoncer définitivement à toute combinaison, le chef radical semble en avoir imaginé une en dehors des socialistes. Il y a de quoi et il a raison. Cette publicité condamnable durera-t-elle encore longtemps? Qui interviendrait pour la faire cesser enfin?

Bilingue

Il y avait jusqu'à ces semaines-ci, gare Bonaventure, à Montréal, un chef de gare du plus complet unilinguisme. Lui parlait-on français? Il ne comprenait rien. L'on parlait donc, dans notre ville aux deux tiers française et à cet employé d'un réseau ferroviaire appartenant à l'Etat, ferait anglais. Cet employé est disparu. Nous l'avons signalé à l'époque et nous avons ici même demandé qu'on nommât pour le remplacer un fonctionnaire bilingue. L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de donner suite à cette demande. Le nouveau chef de la gare Bonaventure est, nous assurent des témoins désintéressés et qui s'y connaissent, un bilingue parfait, s'il porte un nom à détester, anglo-saxon. L'essentiel, c'est qu'il parle convenablement le français comme l'anglais. Avis à ceux de nos notres qui ont affaire à la gare Bonaventure. Qu'ils y parlent français. Et nos compliments aux gens responsables de cette nomination.

Charabia

La propagande de certains films français tournés à l'étranger est, d'après un grand magazine de cinéma parisien, farcie de charabia. D'Hollywood, Californie, on vient d'adresser en France une circulaire, signée par une maison italienne d'éditions de films parisiens, où l'on peut lire ces phrases: "Les studios, parmi les plus grands, sont maintenant les mieux fournis de nos plus parfaits et coûteux appareils... Sur un espace immense, ces studios ont cinq grands trellis de prises de vues et pour obtenir la meilleure impénétrabilité des bruits du dehors, tous les murs et plafonds sont épais et couverts et les paviments sont construits avec plusieurs séparations de bois et de sable... Un des bouts principaux de M... c'est de mettre en évidence les arts, les beautés, détrepées dans les films de quelque grande maison de production... On a raison de croire que ceux des plus connus producteurs d'Amérique puisque ont été choisis les meilleurs techniciens et mettre en scène qui ont donné au monde entier quelques-uns des chefs-d'oeuvre cinématographiques de ces derniers temps." Il faudra certes se méfier du français de nombreux films parisiens. Leur anglais même n'est déjà pas très soigné.

D'ou des tractations assez obscures, au cours desquelles il a prétendu avoir été joué par M. Briand, ce qui aurait provoqué son échec. Car M. Daladier avait demandé à M. Briand de conserver les affaires étrangères dans de nouveau ministère, une campagne très active ayant été faite, dès les débuts de la crise, pour le représenter comme indispensable. Lui seul, disait-on, pouvait mener à bonne fin l'oeuvre qu'il avait commencée. C'était peut-être politiquement vrai; mais c'était contraire à la logique du scrutin qui l'avait renversé.

M. Doumergue s'est alors adressé à M. Clémentel, sénateur de gauche. Celui-ci aurait voulu faire un ministère de large "concentration républicaine". Mais, comme la formule de la "concentration" rencontre pas mal d'adversaires dans le monde parlementaire, il l'a abandonnée pour celle de "concordé républicain". Son ministère aurait compris des radicaux et serait allé assez loin vers la droite, mais pas jusqu'au groupe de M. Marin. C'eût été comme quelque chose représentant la première majorité avec laquelle M. Poincaré avait gouverné, avant que les radicaux se fussent exclus eux-mêmes du gouvernement, à la suite du congrès d'Angers. Mais, de même que le refus des socialistes avait fait échouer la combinaison Daladier, de même celui des radicaux a fait échouer la combinaison Clémentel. Ils trouvaient que le ministère dans lequel on leur proposait d'entrer allait trop loin vers la droite; d'autre part, ils voulaient que M. Daladier y eût l'intérieur.

M. Clémentel avait sollicité le concours de M. Briand, qui le lui avait accordé. M. Doumergue s'est ensuite adressé à M. André Tardieu, républicain de gauche, qui s'est essayé à deux combinaisons successives. La première aurait compris des radicaux, et n'aurait donc pas différencié beaucoup de la combinaison Clémentel. Mais, comme M. Clémentel, il a échoué devant le refus des radicaux. Il a alors composé un ministère comprenant des représentants de tous les groupes du centre et de la droite. Sa première combinaison eût été centre et gauche, la seconde eût été centre et droite.

Un journal nationaliste belge, favorable à M. Tardieu et à sa seconde combinaison, appréciait ainsi l'événement: "N'ayant pas pu mettre sur pied un cabinet de gauche, il a très habilement sorti de sa poche droite un nouveau programme et une nouvelle liste." Le même journal a expliqué ensuite qu'il ne fallait pas prendre ces choses-là au tragique, presque tous les parlementaires français de quelque importance ayant passé par toutes les nuances de l'arc-en-ciel politique.

M. Tardieu avait aussi sollicité le concours de M. Briand, républicain socialiste, qui le lui avait accordé, aussi bien pour sa première combinaison (gauche) que pour la seconde (droite).

Le ministère Tardieu-Briand, sorti de cette crise compliquée, correspondait assez à la seconde majorité de M. Poincaré, celle sur laquelle il s'était appuyé après la sécession des radicaux d'Angers et la sécession de ses collègues radicaux. De toute manière, il est exact de dire que ce ministère était le contraire de celui auquel aurait dû logiquement aboutir la crise ministérielle.

C'est pourquoi on vit immédiatement se tourner contre le ministère Tardieu-Briand, avec l'intention de le renverser dès la première rencontre, les mêmes éléments parlementaires qui avaient renversé le ministère Briand-Tardieu. Car, du nouveau ministère, on pouvait attendre, logiquement, une politique intérieure plus modérée et une politique "extérieure" moins portée à la conciliation que la première manière de M. Briand.

A ce dernier point de vue, on ne pouvait pas oublier que M. Tardieu a été le principal auteur du traité de Versailles, qu'il a toujours considéré comme intangible, et qu'il n'a jamais manqué de critiquer ceux qui l'interprétaient et l'appliquaient avec trop de modération.

On pouvait donc se demander si, par son influence de chef de gouvernement, il n'atténuerait pas la politique "locarnienne" de M. Briand. La déclaration du nouveau gouvernement, lue aux Chambres le 7 novembre, a été plus longue que claire, du moins en matière de politique extérieure. Au point de vue intérieur, cette déclaration esquissait un large et louable programme d'"équipement national". Le gouvernement déclarait aux Chambres: 1 milliard 750 millions pour relever l'agriculture; 1 milliard 450 millions à consacrer au "problème de la race" (lutte contre la tuberculose, construction d'hôpitaux, etc.); 1 milliard 797 millions pour favoriser l'industrie et le commerce. Mais comme, d'autre part, il annonçait des dégrèvements d'impôts, on restait un peu perplexé. Bien que les crédits demandés pour l'équipement national fussent très importants, ils n'étaient pas très élevés.

G. P.

Signature d'un protocole sino-russe réglant l'affaire du chemin de fer de Mandchourie

L'accord qu'on dit avoir été signé par les plénipotentiaires russes et mandchous rétablit les accords de 1924

MOSCOU, 4. (S.P.A.) — On annonce que les plénipotentiaires de Moscou et de Moukden, en conférence à Nikolsk-Ussurisky, près de Vladivostok, ont signé un protocole pour la réorganisation de l'administration du chemin de fer oriental de Chine, conformément aux traités de 1924.

La note américaine mentionnée dans une autre dépêche arrive donc au moment où les Russes et les Chinois s'entendent. Les signataires du traité Briand-Kellogg, à l'exception du Japon et de l'Allemagne, avaient, sur l'initiative des États-Unis, envoyé une note à la Russie et à la Chine pour leur rappeler leurs engagements comme signataires du pacte au sujet des hostilités en Mandchourie.

Les traités de 1924 que la convention de Nikolsk-Ussurisky vient de confirmer furent signés à Pékin et à Moukden et pouvaient à l'opération du chemin de fer oriental chinois par les Russes et les Chinois conjointement.

En vertu du récent accord sino-russe le président chinois de la Commission des chemins de fer de Mandchourie sera congédié et l'ancien gérant et l'ancien assistant gérant du chemin de fer, qui étaient des Russes, ne seront pas réinstallés. Deux autres Russes les remplaceront cependant.

D'autres dépêches disent que le protocole n'a pas été signé et que le gouvernement de Mandchourie a rappelé ses plénipotentiaires avant qu'ils n'entrent en conférence avec les Russes.

Une réponse de la Russie à une note des États-Unis

Le gouvernement américain n'a pas de conseils à nous donner, répondent les Russes

MOSCOU, 4. (S.P.A.) — Le gouvernement russe vient de répondre au gouvernement américain que la note de ce dernier rappelant à la Chine et à la Russie leurs engagements pris par le pacte Briand-Kellogg ne peut être considérée par la Russie comme l'acte d'une nation amie.

Le commissaire intérimaire des affaires étrangères, dans un mémorandum remis à l'ambassadeur français Maurice Herbette, exprime sa surprise que le gouvernement des États-Unis, qui n'a pas voulu entrer en relations officielles avec la Russie, vienne maintenant donner des conseils à ce même pays.

La Russie rappelle également que le pacte de Paris ne confie à aucun pays ou groupe de pays le soin de protéger les autres. La Russie n'a jamais accepté que des pays, de leur propre volonté ou du consentement d'autres pays, assument cette fonction.

Onze marins du "Norwich City" ont péri

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande, 4. (S.P.A.) — Le navire "Trongate" est arrivé à l'île Gardner avec trois membres de l'équipage du "Norwich City" qui s'est échoué samedi. Onze marins ont perdu la vie. Vingt et un membres de l'équipage étaient déjà à l'île Gardner.

Le "Norwich City", navire de 6,000 tonnes, était parti de Melbourne, Australie pour Honolulu, le 19 novembre.

certaines restèrent un peu sceptiques en présence d'un programme qui consistait à augmenter les dépenses et, en même temps, à diminuer les impôts. Quant à la politique extérieure, la déclaration restait dans le vague sur le point principal qui avait provoqué la crise ministérielle, à savoir l'évacuation de la Rhénanie. En disant que l'évacuation de la troisième zone était "subordonnée à la réalisation de toutes les mesures propres à assurer la mise en vigueur" du plan Young, le gouvernement semblait accepter la thèse de M. Montigny, à savoir que, pour que l'évacuation eût lieu, il suffirait que la mise en vigueur du plan Young fût "assurée", mais non encore "réalisée". Toutefois ce n'était pas très clair. Comme le gouvernement annonçait en même temps qu'il répondrait aux questions qui lui seraient posées, on attendait plus de lumière de la discussion qui suivrait la déclaration.

La déclaration parlait aussi de l'"organisation défensive de nos frontières", allusion à la construction projetée, et qui sera fort coûteuse, de nouvelles fortifications sur la frontière de l'Est. Il y avait question, en outre, de la "liberté de nos communications avec notre empire colonial", ce qui semblait indiquer que la France n'admettrait pas la thèse italienne de la parité entre les deux marines. Quant au "désarmement tant naval que terrestre", le nouveau gouvernement restait fidèle à la position prise à Genève par tous ses prédécesseurs. Il n'y avait pas là, il faut l'avouer, une garantie que le désarmement deviendrait bientôt une réalité.

Dans la discussion qui a suivi la déclaration gouvernementale, M. Tardieu a été, en ce qui concerne l'évacuation de la Rhénanie, plus clair que M. Briand. L'évacuation reste subordonnée non seulement à la ratification du plan Young, mais aussi à sa mise à exécution. Celle-ci consiste dans la "commercialisation" de la dette allemande, qu'il ne faut pas confondre avec sa "mobilisation". Quand le plan sera ratifié, quand les mesures nécessaires à sa mise à exécution auront été

adoptées, quand la Banque internationale aura été créée et organisée, quand le gouvernement allemand aura remis à la Banque les titres représentant sa dette et destinés à être placés dans le public, alors, d'après le gouvernement français, la "commercialisation" de la dette allemande pourra être considérée comme accomplie et l'évacuation pourra commencer; car le gouvernement allemand aura rempli ses engagements. Quant à la "mobilisation" de la dette, c'est-à-dire le placement des titres dans le public, elle dépendra de la Banque et de l'état du marché; on ne saurait donc pas en rendre responsable le gouvernement allemand.

De cette manière est exclue l'éventualité, qu'on avait tenue pour possible, que l'évacuation fût subordonnée à la "mobilisation" de la dette, dont le gouvernement allemand ne devait pas être responsable. Toutefois, la mort de M. Stresemann et la crise française auront, d'après M. Tardieu, retardé la mise à exécution du plan Young. Les délais d'évacuation ne courent donc pas encore, et l'on ne peut plus s'en tenir à la date du 30 juin 1930 comme devant marquer la fin de l'occupation.

Si cette thèse ne cache pas quelque arrière-pensée, il n'y a pas lieu de s'en émouvoir; car il ne pourrait s'agir que d'un retard sans grande importance. Le nouveau gouvernement a obtenu un vote de confiance par 332 voix contre 253. Les partis de droite et du centre ont voté en majorité pour lui; ceux de gauche ont voté contre lui. Il a été visible que, parmi ses partisans, ceux de droite ont surtout apprécié M. Tardieu; ceux du centre, M. Briand.

On peut donc avancer qu'une partie de la majorité a pardonné à M. Tardieu à cause de M. Briand, l'homme de Locarno et du rapprochement international. Autrement dit, Tardieu a sauvé Briand et Briand Tardieu.

Alcide EBRAY

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 5 décembre 1929. Saint Sabas, abbé. Lever du soleil, 7 h. 23. Couché du soleil, 4 h. 17. Lever de la lune, 11 h. 12. Couché de la lune, 7 h. 51. Premier quart, le 5, à 4 h. 42 du matin. Pleine lune, le 16, à 6 h. 38 m. du matin. Dernier quart, le 22, à 8 h. 27 m. du soir. Nouvelle lune, le 30, à 7 h. 42 m. du soir.

DEMAIN

PARTIELLEMENT NUAGEUX ET FROID. NEIGE. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 27. Minimum aujourd'hui 10. Demain maximum 27. Minimum demain 10. BAROMETRE. 10 heures a.m. 29.77. 11 heures a.m. 29.73. Midi: 29.72. Chiffres fournis par la maison L.-R. de Meslé, 3004, rue Saint-Denis, Montréal.

Le budget américain

M. Hoover recommande une réduction de taxes et une somme de \$3,830,445,231 pour l'usage du gouvernement — La marine reçoit \$16,399,000 de plus que l'an passé — Construction de quinze croiseurs

Washington, 4 (S.P.A.) — Le président Hoover a déposé aujourd'hui son budget devant le congrès; il recommande une réduction de taxes, il demande une somme de \$3,830,445,231 pour l'usage du gouvernement et fait un brillant exposé des finances de la nation.

Le gouvernement aura cette année (1930) un surplus de \$225,581,534; le budget actuel en prévoit un autre de \$122,000,000 pour 1931. Une réduction de taxes serait donc bien justifiée. D'ailleurs l'expérience enseigne qu'on retire après chaque réduction, des recettes plus fortes que celles qu'on prévoyait, à cause de l'élan que ce nouveau capital disponible donne aux affaires. On n'en réduise de 12 pour

Table with 3 columns: Recettes, 1931, 1930, 1929. Rows include Douanes, Taxe du revenu, Revenus de source internationale, Divers, Recettes totales, DEPENSES, and SURPLUS.

Notre dette. Nous atteignons pour la première fois en 1930 le point où l'argent que la loi consacre à la réduction de la dette dépassera les intérêts de cette dette. Nos dépenses pour cette année et l'an prochain sont bien proportionnées à nos revenus.

La terre de M. Laurent Barré

La déclaration assermentée d'un visiteur

On se rappellera peut-être qu'au cours de la campagne de Montcalm, on dirigea contre M. Laurent Barré des attaques d'un caractère étrangement personnel. Un citoyen de Notre-Dame de Stanbridge, comté de Missisquoi, M. Maxime Coupal, nous adresse à ce propos, cette déclaration assermentée devant M. J.-O. Courville, de la même paroisse: Notre-Dame de Stanbridge, 17 novembre 1929. Je, soussigné, étant assermenté sur les Saints Évangiles, dépose et dit ce qui suit: Je me suis transporté, ce jour, chez M. Laurent Barré, à l'Ange

Les délégués mandchous rappelés

SHANGHAI, 4 (S.P.A.) — Un message d'Harbin par l'agence Reuters annonce que les délégués de Mandchourie qui avaient, paraît-il, conclu un accord avec les envoyés russes au sujet du chemin de fer chinois de l'est, ont été rappelés.

M. Dunning pratiquera l'économie

Ottawa, 4 (D.N.C.) — M. Charles Dunning, nouveau ministre des finances, a demandé à ses collègues de réduire leurs dépenses départementales au strict nécessaire. Il va commencer son régime comme ministre des finances par la pratique de l'économie. La semaine prochaine, la trésorerie commencera la révision des crédits budgétaires, qui étaient, l'an dernier, au montant de 403.1 millions de dollars.

Feu M. Raoul Chevrette

Québec, 4 (D. N. C.) — M. Raoul Chevrette, qui personnifia Jacques Cartier durant 46 ans au défilé de la St-Jean-Baptiste, vient de mourir. Il avait 89 ans.

Le Jour de l'An haïssable

Pourquoi trouvez-vous ce Jour de l'An haïssable? Parce qu'il vous amène la corvée du choix des étrennes. Jouissez donc pleinement de cette fête; nous pouvons vous en indiquer le moyen. Avec peu d'argent et moins d'ennuis, vous pouvez vous procurer des cadeaux d'une valeur inestimable, sûrs de plaire, et de plaisir indéfiniment. Au Service de Librairie du DEVOIR il n'y a pas d'embarras et vous pouvez même commander par la poste ou par téléphone. Toute commande est livrée, en ville.

LIMITATION DE SAINTE THERESE DE L'ENFANT JESUS, par S. Navantès, volume de 298 pages, au comptoir et par la poste 75 s. L'ART DE VIVRE, par Franc-Nohain, volume de 272 pages, au comptoir et par la poste 75 s. BOSSUET, par Emile Baumann, volume de 330 pages, au comptoir et par la poste 75 s. (Ouvrage à laisser aux grandes personnes). LES FAUSSES MAXIMES DE LA JEUNESSE, par Henry Revedy, volume de 187 pages, au comptoir et par la poste 60 s. Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

LE SALAIRE DES EMPLOYES DE TRAMWAYS

LA COMPAGNIE ACCORDE UNE AUGMENTATION DE 4c DE L'HEURE — MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL — LE FONDS DE PENSION — RECONNAISSANCE DES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le différend entre la compagnie des Tramways et ses employés syndiqués, tant ceux de l'Union internationale que les Syndicats catholiques ouvriers, paraît être réglé avec certains avantages pour les employés. On fait remarquer que les salaires de 45, 50 et 55c. de l'heure accordés aux wattmen et conducteurs à partir du 1er janvier prochain ne sont que des mêmes salaires que recevaient ces employés avant 1921. Les salaires avaient d'abord été baissés à 48c. puis ils étaient remontés à 51c. L'augmentation est de 4c. de l'heure et le contrat qui sera signé avec la compagnie des Tramways aura une durée de 3 ans.

Notons aussi que les employés pourront désormais appartenir à l'union de leur choix; ceci est une victoire au point de vue des Syndicats catholiques et nationaux dont les membres, jusqu'ici, étaient passés sur un même pied d'égalité avec les membres de l'union internationale.

Voici en résumé les principales clauses du nouveau contrat: Les salaires des conducteurs et wattmen, à partir du 1er janvier prochain, seront de 45, 50 et 55 cents de l'heure, au lieu de 42 1-2, 47 et 51 cents; les chauffeurs d'autobus recevront 56, 57 et 60 cents de l'heure; les employés sur tramways à un homme recevront cinq cents de plus; les employés à deux hommes recevront six cents de plus; les employés mécaniciens; les employés qui auront charge d'un nouvel employé (traineur) recevront un supplément de 5 cents de l'heure; les employés en charge de chasse-neige recevront 5 cents en supplément; les employés payés à l'heure recevront une augmentation de 4 cents après un an; les employés recevront un supplément de 5 cents par heure de travail les jours de fêtes religieuses et légales: Noël, fête du travail, etc. Parmi les nombreuses améliorations accordées on remarque les suivantes: les tramways seront chauffés du 15 octobre au 15 mai; les employés pourront rester assis en travaillant; et ils pourront, comme nous l'avons dit plus haut, appartenir à l'union de leur choix.

La question du fonds de pension sera soumise aux employés par voie de referendum d'ici le mois d'avril pour porter la cotisation de 82 à 83 par mois.

Robert Choquette secrétaire de l'École des Beaux-Arts

On nous apprend que M. Robert Choquette, directeur de la Revue Moderne, vient d'être nommé secrétaire de l'École des Beaux-Arts de Montréal, en remplacement de M. Paul Morin, démissionnaire. La nouvelle n'est pas encore officielle cependant; M. Robert Choquette a refusé de la confirmer.

Le qualificatif de "nuisance publique" lui coûte \$50.00

Le juge Martineau a rendu jugement dans la cause d'Antoine Martin, de Pointe-Fortune, qui réclamait la somme de \$199, de deux conseillers municipaux qui l'avaient fait démettre de ses fonctions d'officier de la voirie à la suite d'une résolution du conseil, adressée au premier ministre.

Martin se plaignait du texte de cette résolution dans laquelle il était qualifié de "nuisance publique". Le juge Martineau a condamné les deux défendeurs, Alexandre Barclay et Raoul Pearson, respectivement, à payer conjointement au demandeur la somme de \$50. Le juge Martineau a trouvé que l'expression "nuisance publique" est dommageable et trop forte pour qualifier le demandeur qui avait simplement déposé son zèle pour arrêter les automobilistes.

1,086 causes arriérées

M. J.-A. Archambault, assistant protonotaire, a annoncé ce matin qu'après le rôle de janvier, il ne restera plus que 1086 causes arriérées. On se rappelle que lors des changements effectués pour disposer plus rapidement des causes pendantes devant la Cour, le juge Greenshield avait déclaré que le travail des tribunaux était 17 mois en arrière. On aura disposé de sept mois d'arrérages à la fin du terme de janvier, et cela malgré qu'en novembre les juges Ducloux, Lane et Greenshield aient été malades, avec en plus l'absence du juge Weir, décédé et non remplacé. Sur le seul rôle de novembre on a disposé de 136 causes sommaires et de 178 causes ordinaires.

Les concerts L'ELGAR CHOIR

L'Elgar Choir a donné son premier concert de la saison hier soir: choeurs mixtes sans accompagnements, des oeuvres pour deux pianos jouées par des pianistes de Toronto, des folklores russes, ukrainiens, bulgares chantés par un ténor russe.

Le travail que fait le choeur Elgar, sous la direction de M. Berkeley-E. Chadwick, est vraiment admirable. D'abord il chante les oeuvres qu'il présente dans la langue originale. Hier il a chanté en anglais, en français, moderne et vieux, en espagnol, en latin. Est-ce à dire que dans chacune de ces langues, la prononciation fut impeccable? Il serait ridicule de l'affirmer, mais ce qui doit être remarqué, c'est que tout était facilement compris, si l'on suivait sur le programme et que les seules fautes furent celles qu'à moins de parler parfaitement une langue, on ne saurait éviter. Combien de chanteurs renommés et surtout de groupes choraux pousseront leurs études jusqu'au même degré de clarté?

L'Elgar Choir est toujours soigneux de l'interprétation musicale, vive à une homogénéité, à une rondeur dans toutes les sociétés de ce genre, ne comprennent pas exclusivement des matériaux parfaits, il arrive à un équilibre remarquable; ses nuances sont exactement proportionnées et son interprétation marquée au coin d'une grande intelligence.

Comme oeuvres les mieux exécutées, mentionnons un hymne russe de Rimsk-Korsakoff, qui salue l'arrivée du marié à l'église, en rythme libre analogue à celui du grégorien (en anglais), El platero, ballade andalouse arrangée pour choeur par Kurt Schindler (en espagnol), Vœux, vous n'êtes qu'un vilain, vieux texte français de Charles d'Orléans, de Debussy, Death on the Hills, d'Elgar, et le Sanctus de la messe in si mineur, de Bach.

Les amateurs de musique chorale devraient se faire un devoir de suivre les concerts de l'Elgar Choir; ils y trouveront grand plaisir et quelques enseignements.

Mmes Jessie Allen et Mabel Steele Grubbe ont adopté un genre qu'on ne voit pas assez fréquemment chez nous et qui possède grand intérêt; l'exécution des oeuvres écrites pour deux pianos. Ceci demande beaucoup de travail de coordination, mais le résultat en est fort beau. Elles ont joué, hier, différentes oeuvres de fort intéressante facon.

Le ténor russe, M. R.-G. Katsunoff, a donné des chansons populaires de divers pays du Proche-Orient dans leur langue; musiques généralement imprégnées de tristesse, mais qu'il faut entendre pour connaître l'âme de ceux qui les ont imaginées.

Nouveau bureau de billets du C.P.R.

M. Grant Hall, premier vice-président du Pacifique Canadien, a présidé ce matin à l'inauguration du nouveau bureau de billets de la compagnie, à l'angle sud-est des rues Metcalfe et Ste-Catherine.

M. Camillien Houde, maire de Montréal, est allé offrir aux autorités du chemin de fer ses vœux de succès et ses félicitations.

Une route vers Chibougamau

Québec, 4 (D. N. C.) — M. Perrault, ministre de la voirie, nous annonce ce matin qu'une grande route construite à travers la forêt et reliant Chibougamau avec la région du Lac-Saint-Jean sera terminée pour le premier de l'an. Cette route large de 14 pieds et longue de 125 milles favorisera beaucoup l'exploitation minière.

M. Pérodeau assermenté

Québec, 4 (D. N. C.) — M. Pérodeau, récemment nommé ministre dans le cabinet Taschereau et redevenu conseiller législatif, est à Québec. Il a prêté ce matin le serment de conseiller; il prêtera demain, au retour de M. Carroll, celui de ministre.

Le Dr J.-A. Breton

M. le docteur J.-A. Breton, actuellement chargé de l'enseignement de la bactériologie à l'Université de Montréal, devient assistant du professeur au cours d'hygiène de la faculté de médecine. M. le docteur Breton possède le diplôme de docteur en hygiène publique de la faculté de Paris.

S. G. Mgr Cloutier est à Naples

Les Trois-Rivières, 4 (D.N.C.) — Un câblegramme reçu à l'évêché annonce que S. G. Mgr Cloutier est arrivé à Naples, Italie, en compagnie de Mgr J. E. Paquin.

L'ELECTION DE BEAUCE

LA REUNION LIBERALE D'HERI A SAINT-GEORGES A ETE MOUVEMENTEE — ON EN CONVOQUERAIT UNE AUTRE POUR DEMAIN A VALLEY JUNCTION — MM. CLICHE ET FORTIN REFUSENT DE LAISSER PROPOSER LEURS NOMS

Québec, 4 (S. P. C.) — La réunion libérale d'hier à Saint-Georges, pour choisir le candidat du parti à l'élection complémentaire de Beauce a été mouvementée, avec coups de vent et coups de théâtre. Elle serait même reprise demain à Valley Junction, d'après un renseignement officieux.

Trois candidats étaient sur les rangs: M. Paul Henri Bouffard, fils de M. le juge Pierre Bouffard, Léon Cliche et Edouard Fortin, directeur de l'Éclairneur. Ces deux derniers refusèrent de laisser proposer leurs noms. M. Cliche alléguait un écrit assermenté par lequel M. Bouffard, père, se serait engagé jadis à lui laisser le champ libre, le second, prétendant que la réunion n'était plus complète, après le départ de plusieurs de ses fidèles au mot d'ordre de M. Fortin de ne pas voter. Quelques partisans de M. Cliche déposèrent quand même leur bulletin.

Après des allocutions enflammées mais qui ne provoquèrent aucun désordre tumultueux, M. Paul Bouffard obtint 64 voix contre les trois accordées à M. Cliche. Il y eut aussi un bulletin nul et vingt-sept bulletins blancs. M. le sénateur Bédard présidait; il avait à ses côtés MM. Paradis, Laferté, Ouellet et le député fédéral du comté, M. Lacroix. M. Paul Henri Bouffard, âgé de trente-quatre ans, est avocat, il a étudié à Québec, il pratique à St-Joseph de Beauce et il est allé à la famille du lieutenant-gouverneur de Québec, M. H. G. Carroli.

UN CANDIDAT OPPOSITIONNISTE Québec, 4 (D. N. C.) — Il semble décidé que les conservateurs croiseront le fer avec les libéraux à l'élection complémentaire de Beauce. Le dentiste Melody, à Sainte-Marie de Beauce, sera probablement le candidat oppositionniste.

20 ans de pénitencier et 24 coups de fouet

Lagacé, Guillet et Savary, les trois bandits qui ont commis un vol de \$2,000 dans une succursale de la Banque de Commerce à Saint-Christophe, ont reçu leur sentence ce matin devant le juge Marin. Lagacé passera dix ans au pénitencier et recevra douze coups de fouet, six en entrant et six en sortant. Guillet et Savary passeront cinq ans au pénitencier et recevront six coups de fouet en entrant.

Lagacé avait déjà été condamné quatre fois à des termes de prison variant entre 1 et deux ans. C'est un récidiviste de la plus dangereuse espèce. Avant de prononcer la sentence, le juge Marin a rappelé la gravité de l'offense que les prévenus avaient commise. Il leur a dit que du vol à main armée on meurtre il n'y a qu'un léger mouvement de l'index, une pression digitale sur la détente d'une arme à feu. C'est pour cette raison qu'il s'est montré sévère dans le but de décourager ceux qui seraient tentés de suivre leur exemple.

Le pénitencier pour ces voleurs de beurre

Gratien Aubin et Adrien Séguin passeront sept ans et quatre ans au pénitencier respectivement pour cinq vols qu'ils ont commis dans des beurrieres. Ils ont volé 2016 livres de beurre valant \$837 dans la beurrierie de M. Ladislas Charbonneau, à Saint-Augustin de Terrebonne; 1176 livres de beurre valant \$470 à Notre-Dame de Lourdes; 300 livres de beurre valant \$120, à Saint-Félix de Valois; 1000 livres de beurre valant \$400, à Saint-Barthémy; 300 livres de beurre valant \$120, à Saint-François du Lac. Ils ont volé tout 4792 livres de beurre valant \$1947.

C'est le juge Marin qui les a condamnés au pénitencier après avoir accepté leur plaidoyer de culpabilité.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 4 (S.P.C.) — Région des grands lacs — Fort vent du sud-ouest et de l'ouest. Partiellement nuageux avec neige ce soir et demain.

Baie Georgienne — Partiellement nuageux avec chutes de neige aujourd'hui et demain.

Ontario-nord — Beau et froid. Demain, partiellement nuageux avec neige.

Valées de l'Outaouais et du St-Laurent — Partiellement nuageux et froid avec chutes de neige aujourd'hui et demain.

Provinces Maritimes — Nuageux et plutôt froid avec chutes de neige aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur — Partiellement nuageux avec neige. Moins froid ce soir. Demain fort vent du sud-ouest. Partiellement nuageux et plus doux avec chutes de neige.

Manitoba — Beau aujourd'hui et demain.

Saskatchewan et Alberta — Beau aujourd'hui et demain. Plus froid ce soir.

A Wall Street

La vigueur s'accroît

New-York, 4 — A la suite des efforts des pools qui cherchent à attirer l'attention et de nouveaux parisiens et des achats faits par les baissiers effrayés au mouvement d'achat notable de la part du public, plusieurs titres se sont notablement avancés au cours de la matinée. Le mouvement dans le groupe des utilités et des ferroviaires semble avoir été déclenché par la déclaration du président Hoover en faveur de la fusion de certains chemins de fer et de son opposition à ce que le gouvernement entreprenne l'exploitation du pouvoir de Muscle Shoals. Dans le groupe de matériel ferroviaire, on constate que l'activité est en prévision des fortes commandes qui seront données par les chemins de fer et Baldwin Locomotives, la dette de ce groupe, s'est avancée de 4 points. Les titres de compagnies de placement et d'autres spécialités à prix élevés se sont rajustement avancés et le mouvement d'achat est considérable. American Machine Foundry, Atlas Powder, Eastman Kodak, Brooklyn Union Gas, International Silver, U. S. Alcohol, Columbia Carbon se sont avancés de 4 à 7 points. Par contre, U. S. Steel et General Electric ont reculé chacun de 1 point. L'argent à demande reste à 4 1/2 %.

En Bourse locale

Montreal Power fléchit un peu

Sous les prises de profits — Le marché est ferme. Le marché local a continué de montrer une belle fermeté au cours de la matinée, bien que les prises de profits eussent fait fléchir Montreal Power de 133 1-2 à l'ouverture à 131.

Avec le titre précédent, Nickel et Brazilian Traction ont pour beaucoup monopolisé l'attention quoique l'activité, plus grande que ces derniers jours, se soit étendue à un

LES VENTES PAR LE SHERIF

IL NE RESTE PLUS QUE 300 PROPRIETES GREVEES DE TAXES MUNICIPALES DONT ON AIT A DISPOSER

M. L. F. Philie, trésorier de la ville, a annoncé ce matin que le bureau du shérif a commencé, depuis lundi, la vente des propriétés grevées de taxes municipales non acquittées. Sur les 610 propriétés inscrites pour la vente, il n'en restait plus que 300, car dans bon nombre de cas, les propriétaires sont venus régler.

Les propriétaires de terrains non encore vendus peuvent reprendre possession de leurs biens en allant au bureau du shérif au palais de justice et payer le montant des taxes dues. En plus, la propriété vendue aux enchères du shérif peut être reprise en n'importe quel temps qui suit la vente par le shérif, dans les deux années qui suivent, sur paiement à l'acquéreur de la somme payée plus quinze pour cent de la dite somme, plus le remboursement des taxes payées par l'acquéreur.

Aux enchères publiques, aucun employé de la ville n'a le droit de miser, sauf pour le compte de la ville qui rachète les propriétés quand le prix offert est trop bas pour la valeur réelle.

Le transport du charbon de l'Alberta

Ottawa, 4 (D.N.C.) — La Commission des chemins de fer a remis à plus tard, au terme de la séance qui avait lieu hier après-midi, sa décision sur les réclamations des voies ferrées canadiennes pour le transport du charbon de l'Alberta en Ontario. Le C. N. R. réclame \$159,153.77 et le C. P. R. \$31,648.86.

L'hôpital juif

Une délégation des citoyens juifs qui veulent construire un hôpital général, s'est présentée ce matin devant le comité exécutif. Ils veulent construire leur hôpital à l'angle des chemins Sainte-Catherine et Côte-des-Neiges, et ils détiennent sur le terrain une option qui expire vendredi. Ils demandent à la ville de leur donner la permission d'y construire l'hôpital. M. Desroches a déclaré que le comité pouvait accéder immédiatement à la demande, car il appartient uniquement au conseil de donner cette permission. M. Desroches déclare qu'il faudra donc attendre la prochaine réunion du conseil. Les intéressés pourront alors présenter une motion, et le conseil décidera en conséquence.

La Chine répond à la Grande-Bretagne

Londres 4 (S.P.A.) — La Chine vient de transmettre au gouvernement anglais une réponse à la note britannique qui rappelait les engagements pris par les Chinois en signant le pacte Briand-Kellogg à propos du différend sino-russe. Cette réponse est brève et rédigée en termes amicaux.

M. Louis Morin réélu

Québec, 4 (D. N. C.) — M. Louis Morin a été réélu président du Conseil Central des Syndicats Catholiques. C'est un onzième mandat,

La vigueur s'accroît

constate que l'activité est en prévision des fortes commandes qui seront données par les chemins de fer et Baldwin Locomotives, la dette de ce groupe, s'est avancée de 4 points. Les titres de compagnies de placement et d'autres spécialités à prix élevés se sont rajustement avancés et le mouvement d'achat est considérable. American Machine Foundry, Atlas Powder, Eastman Kodak, Brooklyn Union Gas, International Silver, U. S. Alcohol, Columbia Carbon se sont avancés de 4 à 7 points. Par contre, U. S. Steel et General Electric ont reculé chacun de 1 point. L'argent à demande reste à 4 1/2 %.

En Bourse locale

Montreal Power fléchit un peu

Sous les prises de profits — Le marché est ferme. Le marché local a continué de montrer une belle fermeté au cours de la matinée, bien que les prises de profits eussent fait fléchir Montreal Power de 133 1-2 à l'ouverture à 131.

Avec le titre précédent, Nickel et Brazilian Traction ont pour beaucoup monopolisé l'attention quoique l'activité, plus grande que ces derniers jours, se soit étendue à un

LES VENTES PAR LE SHERIF

IL NE RESTE PLUS QUE 300 PROPRIETES GREVEES DE TAXES MUNICIPALES DONT ON AIT A DISPOSER

M. L. F. Philie, trésorier de la ville, a annoncé ce matin que le bureau du shérif a commencé, depuis lundi, la vente des propriétés grevées de taxes municipales non acquittées. Sur les 610 propriétés inscrites pour la vente, il n'en restait plus que 300, car dans bon nombre de cas, les propriétaires sont venus régler.

Les propriétaires de terrains non encore vendus peuvent reprendre possession de leurs biens en allant au bureau du shérif au palais de justice et payer le montant des taxes dues. En plus, la propriété vendue aux enchères du shérif peut être reprise en n'importe quel temps qui suit la vente par le shérif, dans les deux années qui suivent, sur paiement à l'acquéreur de la somme payée plus quinze pour cent de la dite somme, plus le remboursement des taxes payées par l'acquéreur.

Aux enchères publiques, aucun employé de la ville n'a le droit de miser, sauf pour le compte de la ville qui rachète les propriétés quand le prix offert est trop bas pour la valeur réelle.

Le transport du charbon de l'Alberta

Ottawa, 4 (D.N.C.) — La Commission des chemins de fer a remis à plus tard, au terme de la séance qui avait lieu hier après-midi, sa décision sur les réclamations des voies ferrées canadiennes pour le transport du charbon de l'Alberta en Ontario. Le C. N. R. réclame \$159,153.77 et le C. P. R. \$31,648.86.

L'hôpital juif

Une délégation des citoyens juifs qui veulent construire un hôpital général, s'est présentée ce matin devant le comité exécutif. Ils veulent construire leur hôpital à l'angle des chemins Sainte-Catherine et Côte-des-Neiges, et ils détiennent sur le terrain une option qui expire vendredi. Ils demandent à la ville de leur donner la permission d'y construire l'hôpital. M. Desroches a déclaré que le comité pouvait accéder immédiatement à la demande, car il appartient uniquement au conseil de donner cette permission. M. Desroches déclare qu'il faudra donc attendre la prochaine réunion du conseil. Les intéressés pourront alors présenter une motion, et le conseil décidera en conséquence.

La Chine répond à la Grande-Bretagne

Londres 4 (S.P.A.) — La Chine vient de transmettre au gouvernement anglais une réponse à la note britannique qui rappelait les engagements pris par les Chinois en signant le pacte Briand-Kellogg à propos du différend sino-russe. Cette réponse est brève et rédigée en termes amicaux.

M. Louis Morin réélu

Québec, 4 (D. N. C.) — M. Louis Morin a été réélu président du Conseil Central des Syndicats Catholiques. C'est un onzième mandat,



M. EMILE GAUTHIER, agronome de Charlesbourg, nommé directeur de l'agriculture de la province de Québec.

M. CRERAR AUX CHEMINS DE FER

LE PRÉSIDENT DE L'UNITED GRAIN GROWERS SUCCEDE-RAIT A M. DUNNING

Winnipeg, 4 (S.P.C.) — La Tribune annonce que M. T. A. Crerar, ancien ministre de l'Agriculture fédéral de 1917 à 1919 et ancien chef du parti progressiste aux Communes, acceptera le portefeuille des chemins de fer en remplacement de M. Dunning, nommé ministre des finances.

La Tribune apprend que M. Crerar a démissionné comme président des *United Grain Growers*. M. Crerar est né de parents écossais à Molesworth, Ontario. Il a fait ses études à Portage-la-Prairie, Manitoba.

Il fut nommé ministre fédéral de l'Agriculture en 1917 poste qu'il abandonna en 1919. Elu pour la première fois aux Communes en 1917, comme progressiste, il fut réélu en 1921. Il fut choisi comme chef du parti progressiste aux Communes, poste qu'il abandonna en novembre 1922. Il est président des "Grain Growers", depuis 1907.

Société des artistes-musiciens de Montréal

A sa dernière assemblée, cette association a résolu d'exprimer par la voie des journaux sa vive reconnaissance envers M. le chanoine Harbour, curé de la cathédrale, pour avoir fait chanter, le 2 novembre, un service solennel à la mémoire des musiciens disparus.

Les chanteurs qui ont pris part à l'exécution de cette messe ainsi que les journaux qui l'ont annoncée ont droit aussi à la gratitude de l'association. Un vote unanime de sympathie a été communiqué à la famille de M. Samuel Casavant. (Communiqué)

Situation de l'industrie du charbon

Genève (Par courrier) — Au début d'octobre les représentants patrons et ouvriers de l'industrie du charbon appartenant à un certain nombre de pays se sont réunis pour la première fois dans une Conférence internationale en vue de faire connaître leur opinion à une délégation du Comité Economique de la Société des Nations sur le problème du charbon.

La délégation du Comité économique avait déjà consulté séparément les représentants des mineurs et les représentants des producteurs et elle avait préparé, sur la base de ces premières consultations un rapport préliminaire. Mais cette fois, il s'agissait d'une réunion mixte, au cours de laquelle patrons et ouvriers discutèrent face à face leurs problèmes. Le fait est d'autant plus remarquable que pour au moins trois des pays représentés à cette conférence, les délégués patrons et les délégués ouvriers n'avaient jamais pu organiser des rencontres de ce genre.

A la clôture de la réunion, le président, M. Trendelenburg s'est félicité du succès obtenu par cette première rencontre des représentants patrons et des représentants ouvriers qui, à son avis, a facilité une compréhension commune et rapproché les points de vue. Il a fait observer que cette consultation avait permis de constater que la situation charbonnière telle qu'elle avait été décrite dans le rapport préliminaire de la Délégation du Comité économique n'avait subi aucun changement.

Le seul fait d'une importance particulière qui doit être signalé depuis la publication de ce rapport est le progrès rapide réalisé en Belgique et particulièrement en Grande-Bretagne vers une forme d'organisation nationale de l'industrie houillère. Les mesures prises ou envisagées ont été d'une importance essentielle pour l'ensemble du problème, notamment pour l'industrie britannique qui, il y a peu de mois encore, était peut-être la moins organisée parmi les principaux producteurs de charbon.

Le rapport de la délégation du Comité économique de la Société des Nations en aura pris connaissance.

Feu Madame Thomas Bouchard

Madame Thomas Bouchard, mère de M. Georges Bouchard, député de Kamouraska aux Communes, vient de mourir.

Madame Bouchard est décédée à Saint-Philippe de Néri; elle était âgée de 75 ans. Elle eut quinze enfants dont neuf sont encore vivants. Son mari, M. Thomas Bouchard, lui survit; il est âgé de 80 ans.

Les funérailles auront lieu demain à 9 h. à Saint-Philippe de Néri.

A la famille en deuil, le *Devoir* offre ses sincères sympathies.

Feu M. Raoul Bergevin

Québec, 4. — M. Raoul Bergevin, ancien président de la Brasserie Champlain et ancien échevin de la cité de Québec, est décédé à l'âge de 63 ans.

Le français dans les écoles ontariennes

Toronto, 4 (S. P. C.) — Une requête pour que l'enseignement du français soit ajouté au programme des écoles publiques d'Ontario se trouve dans un certain nombre de résolutions des conseils locaux de dames par tout l'Ontario. Ces résolutions seront soumises au gouvernement ontarien vendredi après-midi par une délégation.

Congrès des techniciens agricoles canadiens

Winnipeg, 4 (S.P.C.) — Le congrès de 1930 de la Société canadienne des techniciens agricoles se tiendra à l'Université académique de Wolfville, N.-E. C'est ce qu'a annoncé ici le professeur J.-P. Sackville, président de la société.

A VERDUN

LA SUSPENSION DE QUATRE FONCTIONNAIRES

A la suite d'une réunion du conseil en comité, lundi soir dernier, quatre employés de la ville de Verdun, dont un fonctionnaire haut placé, auraient été suspendus de leurs fonctions, et leur cas sera étudié à une séance des échevins, convoquée pour demain soir et qui aura lieu à huis clos.

Depuis le renvoi de M. Wishart, comme secrétaire, il y a de la poudre dans l'air à Verdun. Le maire Allen et les échevins ont refusé de parler hier avant que toute la question ait été discutée et réglée à la réunion de demain soir.

Quelles que soient les conséquences vis-à-vis de l'opinion publique, les échevins soutiennent qu'ils ont raison d'en agir ainsi et ils ont laissé entendre que "le nettoyage", comme a dit l'un d'eux, est nécessaire, et se poursuivra jusqu'à la fin.

Comme la Ligue des contribuables de Verdun a demandé une enquête publique dans le cas de M. Wishart, on s'attend à de chaudes discussions à la prochaine séance publique du conseil, lundi prochain. D'ici là, l'agitation paraît plus grande en dehors de l'hôtel de ville que parmi les membres du conseil.

Le Timbre de Noël du tuberculeux

LE DISPENSARE, LIEU DE DIAGNOSTIC, NON DE TRAITEMENT

Dans une lutte antituberculeuse bien organisée, chaque institution répond à un besoin bien défini.

Le dispensaire est un lieu où se font le diagnostic et le classement des tuberculeux. C'est par là qu'il faut commencer. Quand il y a, pour avoir soin de ces pauvres malheureux, des organismes bien déterminés, son action se borne là.

Le dispensaire antituberculeux n'est pas, dans son essence, un endroit de traitement. Jusqu'ici l'on s'était imaginé que le dispensaire avait pour mission de traiter le malade, de lui faire suivre sa cure. A cause des conditions insuffisantes de la lutte antituberculeuse, c'était là un pis-aller. Au point de vue éducatif, le résultat est plutôt déplorable. Le tuberculeux, s'imaginant qu'il existe un moyen terme entre la cure et la continuation de sa vie habituelle, n'a pas envisagé l'hôpital ou le sanatorium comme l'endroit nécessaire pour assurer sa guérison. Et l'hospitalisation est devenue un problème très complexe.

D'un autre côté le Dispensaire qui représentait, ici, toute l'armement antituberculeux, ne pouvait pas abandonner ces malheureux à leur sort. Il les a aidés de son mieux, résolu à reprendre sa mission dès qu'un armement plus complet aura remplacé la lutte antituberculeuse dans son cadre normal.

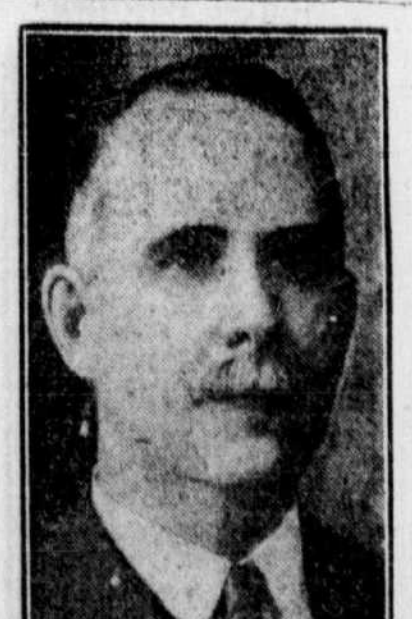
Il appartient à la générosité de la population d'aider à la création de cet armement indispensable pour arrêter la tuberculose. Le Timbre de Noël vient pendant sa brève campagne annuelle exposer devant l'opinion publique la nécessité et les conditions de la lutte antituberculeuse. Il sollicite en même temps la coopération de tous, car tous nous devons et nous pouvons faire quelque chose pour enrayer le fléau de la peste blanche.

Et si nous le pouvons, pourquoi ne confierions-nous pas au Timbre de Noël notre précieuse obole? Achetons donc des Timbres de Noël pour combattre la tuberculose. (Communiqué)

La situation sanitaire dans le monde

Genève, (par courrier). — L'annuaire sanitaire international pour 1928, que l'organisation d'hygiène de la Société des Nations vient de faire paraître, offre un aperçu des progrès réalisés par les divers pays du monde dans le domaine de l'hygiène publique. Cette publication signale les modifications apportées au fonctionnement des diverses administrations sanitaires, contient les données les plus récentes des statistiques démographiques et sanitaires et passe en revue l'activité non seulement de l'organisation d'hygiène de la Société des Nations, mais d'importantes organisations internationales qui s'occupent de l'hygiène publique telles que les ligues de la Société de la Croix-Rouge et la fondation Rockefeller.

Les renseignements contenus dans cet annuaire se réfèrent à 29 pays: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, République Dominicaine, Egypte, Espagne, (Guinée Espagnole), Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, (Angleterre et Pays de Galles, Ecosse, Irlande du nord, Kenya, Somalie britannique, Tanganyika), Suède, Tchécoslovaquie, Turquie, U.R.S.S.



Le Dr Robert Harcourt, professeur de chimie au Collège agricole de Guelph, nommé Chevalier du mérite agricole de France.

IL Y A QUINZE ANS

LE DEVOIR DU VENDREDI 4 DECEMBRE 1914

De sérieux engagements sont commencés en Alsace, à l'extrême droite française, où l'activité des jours derniers fait prévoir une bataille importante. Les Français occupent plusieurs positions stratégiques et les Allemands reçoivent des renforts depuis une semaine.

On croit qu'il se produira un engagement important en Belgique.

A mande de Londres que la censure des nouvelles de guerre devient très sévère depuis quelque temps.

M. J. E. Bouchard, Sulpicien, professeur à l'école sacerdotale Saint-Jean l'Evangeliste, vient de mourir.

Troisième spectacle des anciens du Gesù

Mardi soir, le 17 décembre prochain, les Anciens du Gesù donneront dans la salle académique du Collège Sainte-Marie, leur troisième spectacle de la présente saison.

A cette occasion, l'on interprétera "Moi" comédie en trois actes d'E. Martin et E. Labiche.

Toute la troupe fera partie de la distribution ayant en tête MM. Hector Charland, L.-P. Hébert, L.-P. Mercure, G. Carmel, etc. Les billets sont en vente au sous-sol de l'église du Gesù, rue Bleury et s'élèvent rapidement. Pour informations, téléphoner à L'Ancester 4453.

Sixième concert des vétérans tuberculeux

L'Association des Vétérans tuberculeux donnera son sixième concert le mercredi soir 11 décembre, à 8 h. 15, dans la salle Grand Hall de l'hôtel Mont-Royal. Le programme d'un beau choix, présente Mlle Alice d'Arcy, MM. Charles-Edouard Brodeur, Emile Gour, Hercule Lavoie et A. Gauthier, ainsi que la violoniste hongroise Iboylka Gyrfas.

L'achat d'Earnscliffe

Ottawa, 4. — L'Evening Journal, dans son édition d'hier, assure que le gouvernement anglais est grandement désireux de faire l'acquisition de Earnscliffe, ancienne résidence de sir John A. Macdonald, pour y loger son représentant dans la capitale, sir William Clarke, haut commissaire britannique du commerce au Canada. Le journal déclare que des démarches sérieuses ont été faites pour arriver à une entente à ce sujet. D'autre part, le gouvernement de Grande-Bretagne reconnaît les droits du parti conservateur à la possession de l'histoire demeure de l'ancien premier ministre du Canada, et selon une déclaration de sir William Clarke lui-même, se retirerait de la concurrence pour l'achat de la propriété.

On a suggéré il y a quelque temps que le parti conservateur achète Earnscliffe pour en faire la résidence du chef du parti conservateur, tout comme Laurier House est celle du chef libéral. La résidence est une des plus belles de toute la capitale.

Maison d'éducation

ERNEST LAVIGNE Organiste à St-Jean-Baptiste Professeur de piano, orgue, théorie, solfège

958, avenue Duluth est
Tél. FRontenac 5344 Montréal

Devenez Expert Technicien en Radio

LE COURS LE PLUS COMPLET ET LE PLUS PRATIQUE DE RADIO AU CANADA.

FILMS PARLES ET TELEVISION
Vente ou location pour avoir plus de détails

CANADIAN SCHOOL OF ELECTRICITY

1237 SQUARE PHILLIPS
14, 16, 20, 22, 27, 30

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

Exposition d'Hiver à Ottawa

du 2 au 6 décembre, 1929
Billets d'aller et retour à prix réduit, de Montréal: \$5.15

Date d'aller: jusqu'au 6 décembre incl. Limite de retour: 7 décembre, 1929.

SERVICE DE TRAINS COMMUNE.

ANTIKOR-LAURENCE

ENLÈVE PROMPTEMENT LES CROS VERRUES ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25c par boîte

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Très savoureuses Les Viandes Cuites de S. L. CONTANT Ltée

1170 RUE SAINT-DENIS

BYRD AU POLE SUD



L'EXPLORATEUR AMERICAIN, à bord d'un aéroplane à trois moteurs Fokker a survolé le pôle sud, la semaine dernière. Parti de sa base du "Little America", il a fait l'envolée de 1600 milles au pôle antarctique et est revenu sans contretemps. 1) McKinley, photographe de l'expédition; 2) Balchen, pilote; 3) June, sans-filiste; 4) Trajet suivi par Byrd et celui de ses prédécesseurs Shackleton, Amundsen et Scott; à droite: Byrd.

Une institution nationale dans l'industrie de la fourrure

FONDEE en 1877, la Maison Desjardins, qui a toujours été renommée pour la qualité de ses fourrures, est aujourd'hui, après un peu plus d'un demi-siècle d'existence, universellement connue.

Sa clientèle, chaque jour plus étendue, se recrute maintenant dans toutes les parties du monde.

Son succès est le résultat d'une suite ininterrompue d'efforts de la part de son fondateur et de son directeur actuel pour en faire — ce qu'elle est devenue — la plus importante maison de fourrures du monde entier pour la vente au détail.

Par le volume considérable de ses achats, faits directement des trappeurs ou sur les plus grands marchés, la maison supprime tous les profits des intermédiaires, profits dont elle fait bénéficier sa clientèle.

Par ses procédés modernes de fabrication, par ses recherches étudiées des tendances de la mode, elle contribue, dans une large mesure, à rendre le vêtement de fourrure toujours plus gracieux, plus élégant, plus confortable.

Le choix de fourrures qu'elle expose dans ses salons est de beaucoup le plus considérable et le mieux varié qu'on puisse voir dans un seul établissement. Des plus somptueux aux plus simples, des plus fantaisistes aux plus pratiques, tous les plus nouveaux modèles de manteaux sont à la disposition des visiteurs, qui peuvent les examiner à loisir et les essayer.

De grandes facilités de paiement sont accordées aux acheteurs, sur simple demande.



CHAS. DESJARDINS & C^{IE} LIMITEE

"Les plus grands détailliers de fourrures de l'univers"

1170 RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

La Page Féminine

EATON



Des Mouchoirs

Le cadeau toujours bien accueilli par tous!

MOUCHOIRS AVEC INITIALES POUR DAMES

Mouchoirs en forte toile irlandaise avec jolie initiale carrée, et ourlet à jour d'un huitième de pouce. 3 pour .50

Mouchoirs de toile irlandaise avec ourlet plié à la main, initiale brodée à la main et joli motif à jour dans un coin. Chacun .50

Mouchoirs de toile irlandaise avec ourlet plié à la main et deux rangs de jours. Initiale brodée. Chacun 1.00

Mouchoirs de toile irlandaise avec ourlet d'un seizième de pouce et initiale brodée dans un carré, ou motif brodé à la main, chacun .50

MOUCHOIRS POUR HOMMES

Toile irlandaise, avec ourlet plié à la main et deux rangs de jours. Initiale brodée. Chacun 1.00

Belle toile avec ourlet plié à la main et bordure galonnée. Initiale brodée à la main. Chacun .75

Initiale découpée et soulignée en couleur, avec bordure cordée et ourlet plié à la main. Chacun .50

Initiale carrée, sur toile de belle qualité. Ourlet à jour de 1/2 pouce. De bons mouchoirs à 3 pour 1.00

— ET POUR ENFANTS

Mouchoirs de linon pour garçonnets, avec jolies bordures en couleurs tissées, et initiale assortie, 3 mouchoirs dans une jolie boîte .75

Mouchoirs de linon suisse pour fillettes, blancs ou pastels, avec initiale et motif brodé en couleur différents, 3 dans une boîte .25

Au rez-de-chaussée — Rue Universelle

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Mon carnet

4 décembre 1929.

C'est comme ça, la mode; on ne peut ajouter d'un bout sans soustraire de l'autre. Les robes se sont bien allongées cette année pour le soir, mais il fallait tout de même, n'est-ce pas, établir une compensation; le corsage était tout désigné pour cela, et l'on voit d'énormes "V" laisser nus jusqu'à la taille des dos lisses ou bourgeonnants.

Mais vous comprenez que cette soustraction quasi complète du corsage en entraînait nécessairement une autre: celle des épaulettes qui, jusqu'ici soutenaient les combinaisons.

Elles sont parties, les épaulettes. On les remplace, paraît-il, par un ingénieux caoutchouc qui retient la combinaison sur la poitrine, en avant. Le caoutchouc est malsain pour la peau?

Bah! Est-ce que la coquetterie se soucie du confort et de l'hygiène?

Mignon

Le repas préparé

Ma fille, laisse là ton aiguille et ta laine;
Le maître va rentrer; sur la table de chêne
Avec la nappe neuve aux plis étincelants
Mets la faïence claire et les verres brillants.
Dans la coupe arrondie à l'anse au col de cygne
Pose les fruits choisis sur des feuilles de vigne;
Les pêches que recouvre un velours vierge encor,
Et les lourds raisins bleus mêlés aux raisins d'or.
Que le pain bien coupé remplisse les corbeilles,
Et puis la porte et chasse les abeilles...
Dehors le soleil brûle, et la muraille cuit.
Rapprochons les volets, faisons presque la nuit.
Afin qu'ainsi la salle, aux ténèbres plongée,
S'embaume toute aux fruits dont la table est chargée.
Maintenant, va puiser l'eau fraîche dans la cour;
Et veille que surtout la cruche, à ton retour,
Garde longtemps, glacée et lentement fondue,
Une vapeur légère à ses flancs suspendue.

A. SAMAIN

homicide dans les yeux. L'innocent Larivière sentit que, s'il restait, c'en serait fait de lui. Il s'éclipsa. Arrivé dans le hall, il s'empara de son chapeau.

— Je n'ai plus rien à faire ici! constata-t-il d'un ton navré.

Ayant tourné le bec-de-cane, conscient que la fuite seule le sauverait d'une série de catastrophes, il se perdit bravement dans la nuit.

Gaston GUILLOT

LES PROVERBES COMMENTES

MECHANT OUVRIER NE SAURAIT TROUVER DE BONS OUTILS. — Un bon ouvrier tire parti de méchants outils; un mauvais ouvrier, au contraire, ne fait rien de bien, même en se servant des outils les meilleurs. En toute oeuvre, en effet, la cause principale est l'auteur ou l'ouvrier et non l'instrument; la bonne qualité du premier est plus indispensable que celle du second.

MEDECIN, GUERIS-TOI TOI-MEME. — Cette parole de l'Evangile s'applique à ceux qui feraient sagement de pratiquer d'abord eux-mêmes les avis qu'ils prodiguent aux autres.

METS RAISON EN TOI OU ELLE S'Y METTRA. — Qui ne se soumet à la raison et partant à la vertu, devra tôt ou tard se soumettre à la force et à la nécessité inéluctable des choses, qui est elle-même une raison, puisqu'elle est la volonté de Dieu. Ce proverbe fait allusion aux maux de toutes sortes que se préparent ceux qui croient mépriser impunément les préceptes de la loi naturelle.

MIEUX VAUT AVOIR AFFAIRE A DIEU QU'A SES SAINTS. — Un chef d'administration est d'ordinaire plus favorable que ses subordonnés aux demandes qui parviennent jusqu'à lui. Il y a à cela plus d'une raison. Et d'abord on laisse volontiers aux subordonnés l'odieuse tâche de refus et de formalités onéreuses; ensuite on aime naturellement se montrer plus généreux qu'autrui; une troisième et meilleure raison, c'est que les supérieurs jugent mieux et plus vite des justes exceptions à faire et des faveurs à accorder.

MIEUX VAUT ETRE AIME QU'ADMIRE. — On est admiré pour les belles qualités, dont on est doué, mais on est aimé pour soi-même. L'admiration suppose le talent, le génie peut-être, mais l'amour suppose l'estime, qui vaut davantage. Aussi personne de sensé ne préfère-t-il jamais, par exemple, les éloges, d'ailleurs sincères, de ses auditeurs, à l'affection de ses amis, ni surtout à la tendresse de sa famille.

MIEUX VAUT REGLE QUE RENTE. — Celui qui est le plus heureux et le plus à l'aise, disons même le plus riche, n'est pas celui qui a de plus belles rentes, mais bien celui qui sait le mieux régler sa dépense et la proportionner à son revenu.

LETRES DE FADETTE
Toutes les séries, 3e, 4e, 5e, 55c franco chacune.
Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la Librairie du "Devoir".

BON A SAVOIR

CONTRE LE HALE

Voici une excellente recette: faites une eau de son, en exprimant dans une éponge d'eau tiède une poignée de son mise dans un nouet de fine mousseline. Quand cette eau est mousseuse et blanche, ajoutez-y un jus de citron et deux cuillerées à bouche de bonne eau de Cologne. Servez-vous de cette lotion matin et soir, et lotionnez très largement les parties hâlés avec les tampons d'ouate hydrophile. On se sert aussi de cette recette, d'une manière générale, pour blanchir et soigner l'épiderme.

POUR ENLEVER LES TACHES D'ENCRE TRES ANCIENNES SUR UN PARQUET

Mouillez chaque tache avec de l'eau très bouillante, puis saupoudrez-la avec du sel d'oselle en poudre; ceci fait, faites tomber de l'eau chaude goutte à goutte sur le sel d'oselle jusqu'à disparition complète de la tache. Rincez ensuite à plusieurs reprises. N'oubliez pas que le sel d'oselle est un poison violent et ne confiez ce travail à faire qu'à une personne très soigneuse.

POUR NETTOYER LES TERRES CUITES

Les terres cuites souvent exposées à l'air sont couvertes de taches indélébiles. Pour les rafraîchir, on les recouvre avec un enduit obtenu en délayant de la poudre de terre cuite dans de l'eau.

On se procure cette terre cuite chez les mouleurs; on la pulvérise, on la passe au tamis pour la rendre impalpable et on la délaye dans de l'eau. On l'applique avec un pinceau.

Chez les Soeurs Bleues

LA SUPERIEURE GENERALE DES SOEURS DE L'IMMACULEE CONCEPTION VISITE SES MISSIONS — LES DIFFERENTES MAISONS DE CETTE COMMUNAUTE

(Agence Fides)

La Supérieure générale des Soeurs de l'Immaculée-Conception de Castres, dites Soeurs Bleues, qui l'an dernier, avait visité le Gabon, vient de faire un séjour au Sénégal.

La Congrégation de Notre-Dame de l'Immaculée-Conception dont la maison-mère est à Castres (Tarn), France, 11 avenue de Navès, possède de deux maisons au Sénégal.

La maison de Dakar, fondée en 1848, compte 14 religieuses françaises qui s'occupent d'orphelins indigènes, internes et externes, dirigent une école libre, ou elles font la classe à 60 Européennes et à 46 indigènes, une classe enfantine pour petits garçons, des catéchismes d'enfants et assurent la visite des malades à domicile.

La maison de Rufisque, fondée en 1883, compte six religieuses, qui assurent la visite des malades à domicile. Elles vont en particulier chez les Musulmans, ou elles peuvent baptiser chaque année environ une centaine de petits moribonds. En outre, elles dirigent un dispensaire, font des catéchismes en français et en wolof, élèvent 32 orphelins indigènes, et tiennent une école libre

autorisée qui compte 68 élèves indigènes.

Après la visite de ces maisons, la Supérieure générale s'est embarquée pour aller visiter les maisons du Brésil et de l'Argentine. Au Brésil, cette Congrégation a une mission à Matto Grosso. Et en Argentine, elle possède un noviciat à Lomas de Zamora, et dix établissements prospères.

Chez les sourds-muets

Demain, 5 décembre, à 2 h. 30 de l'après-midi, aura lieu la réunion annuelle des dames patronnesses de l'Institution des sourds-muets, à 7400 boulevard Saint-Laurent.

Un rapport général des activités de l'année sera présenté aux dames qui prendront part à l'Assemblée. A cause de l'intérêt particulier que suscite le grand tirage actuel et l'exposition de ses primes magnifiques, nous espérons que tous les membres de l'Association se feront un devoir de se rendre à cette réunion.

(Communiqué)

A Sainte-Justine

A l'assemblée mensuelle de l'Association des gardes-malades graduées de l'Hôpital Sainte-Justine qui a eu lieu ces jours derniers, on a élu les membres du nouveau conseil. Ont été élues: Mme Currol,

présidente; Mlle Panet-Raymond, 1ère vice-présidente; Mme Brouillette, 2ème vice-présidente; Mlles Trudel et Bédard, conseillères; Mlle Duguay, trésorière; Mlle Mériteau, secrétaire. Mme L. de G. Beaubien et Mlle Panet-Raymond président conjointement aux élections. La conférence a été donnée par le Dr A. Ferron, qui a traité du cancer.

Chapelle de Marie Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST MONTREAL

Jeudi soir, veille du premier vendredi, heure sainte au couvent de Marie Réparatrice, de 8 à 9 heures du soir. Récitation de l'Office du Sacré-Coeur, amende honorable, chant du Parce, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les zélateurs et zélatrices et les membres de l'heure sainte sont priés d'être présents.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241*)

GAI! FRICOTONS!

Côtelettes de mouton et d'agneau. Faites griller dans une poêle de 6 à 10 côtelettes pendant deux minutes. Préparez des oignons (en tranches) et des pommes de terre (en tranches ou en dés). Mettes les côtelettes dans une casserole, ajoutez les légumes, les assaisonnements et suffisamment d'eau bouillante pour empêcher de brûler. Recouvrez et faites cuire au four jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Servez chaud.

Aux bénévoles de Sainte-Justine

La conférence pour les infirmières bénévoles de l'Hôpital Sainte-Justine aura lieu vendredi prochain, le 6, à onze heures et de midi à 2 heures.

Toutes sont priées d'y assister.

Avez-vous besoin d'imprimés: livres, brochures, revues, journaux, circulaires de tout format, affiches, placards, têtes de compte et autres imprimés de bureau, cahiers, billets, cartes de visites, etc.? Adressez-vous au "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél.: HARBOUR 1241*)

Conte LE PREMIER CLIENT

François Larivière possédait chez lui, dans l'humble mansarde qui lui servait de domicile, un mouceau de papasses auxquelles il attachait une importance extrême. Songez l'origine exacte de tous les noms propres figurant au bottin! Il se targuait d'avoir mené là à bien une oeuvre unique et d'un intérêt général. La vente de l'ouvrage était assurée. Le jour où un éditeur consentirait à le lancer, ce serait la gloire et la fortune.

Mais l'éditeur était encore à trouver. En l'attendant, il fallait vivre. Et comme aucune Université n'avait songé à lui offrir une chaire, que deux cents collèges, instituts ou lycées avaient prudemment repoussé sa candidature, le savant homme se voyait plongé dans une détresse profonde. Il lui fallait absolument abandonner ses chères études et accepter, de toute urgence, le premier emploi qui se présenterait.

C'est pourquoi il était, ce soir-là, assis dans le vestibule de l'hôtel de la Bécausse, où il devait assurer le service de nuit en qualité de portier suppléant. Pen de voyageurs en cette époque de l'année. Il était à peu près sûr de ne pas être dérangé.

Vers 2 heures du matin, cependant, une sonnerie troubla sa méditation. Un quidam, coiffé d'un large chapeau et muni d'une volumineuse valise, attendait sur le seuil. Larivière se précipita:

— Une chambre, dit l'inconnu. — Parfait, Monsieur. Mais auparavant, veuillez avoir l'obligeance de remplir cette fiche.

Visiblement las, l'individu s'exécuta.

— Très bien! Voulez-vous la chambre 15?

Un grognement fut la réponse. Larivière manda la soubrette du premier qui se chargea du voyageur.

Demeuré seul, le savant consulta la fiche.

— Domerc! dit-il... Que voilà un nom curieux!

Repris par son démon intérieur, il réfléchit:

— Et dire que ce malheureux ne sait sans doute point la signification de son nom de famille! Comment peut-il vivre ainsi?

Il se promit d'attendre son réveil et de le lui expliquer. Mais, dans sa fièvre impatiente, il ne tenait plus en place.

— Que fait-il maintenant? Il dort, peut-être...

Il eut un haussement d'épaule navré:

— Il dort!... Et si demain je ne le vois pas, il ne saura jamais?... Quelques minutes durant, Larivière lutta contre le devoir qui lui commandait de ne point abandonner son poste et contre l'impérieux désir d'inculquer sa science à cet élève inespéré. A la fin, incapable de résister à la tentation, il se dressa. Une force surnaturelle le poussa dans le corridor du premier étage.

De la chambre 15 montait un puissant ronflement. Doucement, puis plus fort, Larivière frappa. Une voix s'éleva, alourdie:

— Hein? Qu'est-ce que c'est? — Emu comme s'il allait à un rendez-vous d'amour, Larivière balbutia:

— C'est bien à M. Domerc que j'ai l'honneur?

— Oui. Et puis?

— Ah! Monsieur Domerc!...

Combien je suis navré de vous arracher aux douceurs d'un légitime repos! Mais j'ai pensé, étant donné ma compétence en lexiques dialectaux, qu'il me serait possible de vous fournir de précieuses explications au sujet de votre nom.

— Quo? hurla l'infortuné.

Le doux Larivière ne se démonta pas:

— Domerc, Monsieur, est une des formes populaires de Dominique. Ce dernier prénom a donné naissance à d'autres noms, tels que Domergue, Domergue, Demange et Mangin. Noms glorieux. Vous êtes donc en illustre compagnie. De plus...

Il n'eut pas le loisir de poursuivre. La porte de la chambre s'ouvrit, et M. Domerc, les yeux hors de la tête, se précipita:

— Voulez-vous décamper! Et plus vite que ça! Ou je fais un malheur! Prudemment, Larivière battit en retraite.

— Quel dommage! coupait-il dans le vestibule. Quel dommage! Ce Domerc est un malappris, un belître, un cuistre. A-t-on idée de recevoir ainsi les gens? Quel mal ai-je fait? Le propre de l'ignorance est de ne vouloir point être éclairé.

Soudain, une idée lui traversa l'esprit.

— Oh!... Que va-t-il penser de moi? Il se plaindra au patron, et lors...

Alors Larivière refit le chemin. Il erra longuement dans le couloir avant que de se fécider. M. Domerc ronflait encore.

Le professeur frappa.

— Mais c'est une infamie! tonitrua M. Domerc.

— Du calme, Monsieur... je me suis permis de vous réveiller une seconde fois pour vous dire simplement que vous pouvez dormir tranquille. Je vous en donne ma parole!

A peine avait-il terminé, que l'autre bondissait sur lui, une lueur

par les ombres les amusa tellement qu'elles n'entendirent pas ouvrir la porte.

— De qui vous moquez-vous? demanda une voix gaie.

— Tiens, tu es là, nous ne t'attendions pas encore.

— J'ai pu prendre le train d'après-midi et vous pensez que je n'ai pas attendu l'autre. Bonsoir, mesdemoiselles.

— Bonsoir, Pierrot, dit-on affectueusement.

Il embrassait Josiane, saisissait Miette et l'enlevait dans un tour de valse, renversant les chaises; avec Pierre entraînait la joie de vivre. Sans souci des reproches, il continuait à tourbillonner et menait ainsi

Miette jusqu'à la cuisine. Là, il s'empara de Rose-Marie y compris son gâteau.

Mais Rose-Marie menaçait l'imprudent d'une volée de farine et on réussit à le mettre à la porte et à l'installer dans un fauteuil de la salle à manger.

— Je ne bougerai plus, promit-il, mais vous m'expliquerez la question qui me préoccupe. Quel est donc, ô graine de sainte Catherine, ce pavillon dont vous me parlez toujours depuis le fameux héritage?

Josiane expliqua gravement.

— Le pavillon est la maison dont maman a hérité. Voici son histoire. Il paraît que les disciples de sainte Catherine étaient si nombreux chez les de Sillac que sous Louis XV un aïeul généreux eut ce geste, beau pour l'époque, de leur créer une indépendance. Il fit donc édifier, au bout du parc, un pavillon qui existe toujours et que surmonte une petite tour octogonale dans laquelle est logée la statue de la sainte.

— Et, depuis lors, toutes les demoiselles de Sillac ont demeuré là, menant une vie pieuse et retirée sous l'égide de la vénérable patronne.

«La dernière propriétaire, notre tante Hortense, s'étant vu attribuer ce lot dans le partage qu'exigent nos lois modernes a vécu dans ce pavillon jusqu'à quatre-vingts ans; elle n'eut pas de nièce, circonstance rare dans la famille, mais un seul neveu, lequel en revanche a eu plusieurs filles. Or, chose étonnante, au lieu de remettre le pavillon entre les mains de ces petites-nièces, héritières du nom, si ce n'est de la tradition, c'est à maman que tante Hortense a voulu laisser le domaine de Sainte-Catherine.

«C'est sans doute conclut Josiane souriante, un présage fâcheux, mais bien probable pour notre avenir!»

«Mais jamais, jamais, entendstu, Pierre? un homme n'a profané de sa présence la maison virgine, les servantes elles-mêmes étaient des vieilles filles et je pense que les murs s'écrouleraient plutôt que de recevoir un capitaine d'artillerie.»

Pierre semblait s'effondrer dans son fauteuil.

— Parfaitement, continua Rose-Marie passant son visage légèrement enfariné, nous te recevrons à la grille du jardin, ou bien on te

dressera un hamac sous les arbres.

— Ou bien tu coucheras dans la cabane du jardin, ajoutait Miette, et s'il n'y a pas de jardinier, ce qui est probable, on te bâtera un petit cagibi en planches en dehors de l'enceinte sacrée.

— Mais non, mais non, vous n'y êtes pas du tout, déclara-t-il. Je mettrai une robe de Miette, un chapeau de Rose-Marie, et l'on me prendra très bien pour une quatrième demoiselle Tarvel.

La pensée de cette demoiselle de un mètre quatre-vingts de haut et d'un poids assorti le réjouit un moment, puis Pierre reprit.

— Dites-moi donc comment vos cousines de Sillac ont pris le testament imprévu de tante Hortense. Il a dû paraître bien amer de voir un apanage si précieux quitter leur noble famille pour échoir à des roturières.

— Nous ne savons rien de leurs sentiments, dit Josiane, ni même en somme rien d'elles. Le château était vide quand maman s'est rendue pour la première fois à Sillac. Elle n'a vu que le notaire et il a gardé un silence assez remarquable sur la famille, aussi maman n'a pas insisté. Grand'mère avait per-

du toute relation avec les stens et maman n'en avait jamais eu. Cependant nous espérons bien que toutes les querelles sont éteintes.

— Compte là-dessus, insinua Miette malicieuse.

Pierre très intéressé demanda.

— Vous devez bien savoir pourtant de quoi se compose la famille, et qui habite le château?

— Nous sommes mal fixées, assura Josiane. Maman sait seulement que son cousin germain est mort ainsi que sa femme. Mais il a laissé plusieurs enfants. Il y a aussi et surtout la châtelaine, la belle-sœur de notre grand'mère. Mais ne t'impatiente pas, Pierrot, maman rentre ce soir et nous donnera tous les renseignements désirés.

Mme Tarvel apparut presque comme sa fille prononçant ces mots. C'était une grande femme maigre, très jeune d'allure encore, le visage frais sous les cheveux complètement blancs. Ses filles vivaient avec elle dans une intimité parfaite, la traitant comme l'amie la plus chère, et disant d'elle: «Maman est si bonne qu'elle ne voit le mal nulle part.» Pierre lui avait voué un véritable culte.

Ce soir tous l'accueillirent avec une joie exubérante et immédiate-

ment la sommèrent de conter son voyage dans le moindre détail.

— Ce sera vite fait, dit-elle souriante. J'ai rencontré ma tante chez le notaire et j'ai compris à ses réticences qu'il valait mieux ne pas entamer, pour le moment, de relations avec notre famille. Les esprits sont un peu aigris par le testament inattendu de tante Hortense.

— Nous le pensons bien, dirent les jeunes.

— Mais tout cela s'apaisera, déclara la mère, quand nous vivrons côte à côte; je suis bien sûre que nous finirons par nous entendre très bien.

— En attendant le miraculeux moment, dit Pierre, donnez-nous donc des détails sur l'héritage.

— L'héritage consiste en une excellente maison, très confortable ment meublée et entourée d'un vaste jardin et d'un grand verger. Nous serons là parfaitement heureuses et dépourvues de tout souci matériel, les produits de tout petit enclos, sur fisant largement à nos dépenses. La vieille bonne de ma tante reste à notre service. Elle me l'a demandé comme un faveur.

(à suivre)

Feuilleton du "Devoir"

La Graine de Sainte-Catherine

par André Bruyère

3 (Suite)

Miette soupira.

— A Sillac, nous serons loin de Pierre.

Cette pensée les attrista toutes, on l'aimait tant, le bon, le joyeux garçon!

— Il viendra nous voir, dit Rose-Marie battant ses oeufs.

— Y penses-tu? s'écria Miette, quelle profanation, ma chère! Un homme dans le pavillon de Sainte-Catherine! Mais, non seulement la patronne, mais encore toutes les dévotées vieilles filles sortiront de leurs tombes pour le chasser.

— Il est de taille à leur résister, dit Josiane en riant.

La pensée de Pierre pris à partie

«Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGE PELLETIER, administrateur et directeur.»

LES MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

UNE RESOLUTION POUR INTERDIRE LES IMPORTATIONS ANGLAISES ET AMERICAINES — M. J. J. TEBBUTT ELU PRESIDENT ET M. OSCAR DUFRESNE, VICE-PRESIDENT

Les Manufacturiers de chaussures du Canada, réunis à l'hôtel Windsor, pour leur onzième assemblée annuelle ont demandé au gouvernement d'Ottawa, par une résolution adoptée à cette fin, de protéger l'industrie canadienne de la chaussure en interdisant les importations du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

ELECTION DES OFFICIERS

Les officiers suivants ont été élus pour le prochain terme: président, M. John J. Tebbutt, de la Tebbutt Shoe and Company, des Trois-Rivières; 1er vice-président, M. Oscar Dufresne, de Dufresne and Locke, Limited, de Montréal; 2ème vice-président, M. John J. McHale, de Scott and McHale, de London, Ont.

Des représentants de tous les districts du pays ont ensuite été élus. Ceux de Québec et de Montréal sont les suivants:

Québec: — H. V. Gale, de Gale Bros, Limited; J. B. Goulet, d'O. Goulet et Fils; Alfred Marois, Jr., d'A. E. Marois, Limited; J. E. Samson, de J. E. Samson, Inc.; J. M. Stobo, de J. M. Stobo, Co. Limited, tous de la ville de Québec.

Une promesse des Anglais aux Arabes

Jérusalem, 4 (S. P. A.) — Dans l'enquête sur les récents désordres de Palestine, on a parlé de Lawrence d'Arabie (colonel Thomas E. Lawrence) et d'une prétendue promesse britannique non remplie, pour l'indépendance des Arabes, comme récompense de leur révolte contre la Turquie pendant la guerre.

Le grand mufti, chef des Arabes, a présenté comme preuve une lettre de lord Balfour au roi Hussein, datée de 1918, remerciant le chef arabe pour son aide apportée aux alliés et déclarant que les promesses d'indépendance faites par le colonel Lawrence seraient remplies.

G. Starke dans de mauvais draps

On a commencé hier après-midi devant le juge Laeroix le procès de George Starke accusé d'avoir volé un manteau de fourrure chez O.-A. Tremblay en commettant un hold-up. Ce vol aurait été commis le 15 octobre dernier vers 5h. 15 alors que le fils du propriétaire était seul dans le magasin de fourrures. Un homme entra, prit un manteau et pointant un revolver dans la direction du jeune Tremblay le força à lui ouvrir la porte de l'établissement pour s'enfuir vers une automobile qui l'attendait près de là.

Le jeune Tremblay a identifié le prévenu de même que sa soeur qui était sur le trottoir à ce moment et qui le vit s'enfuir. Elle prit note du numéro de l'automobile dans laquelle s'enfuyait le voleur.

L'impôt sur le revenu à Montréal

Ottawa, 4. (S. P. C.) — Selon les compilations du ministère du revenu national le district de Montréal vient d'établir un record pour la perception de l'impôt sur le revenu.

Dans les huit mois de l'année fiscale courante les perceptions pour ce district furent de \$21,957,698 soit plus que pour toute autre année complète depuis l'établissement de cet impôt, et cela est d'autant plus remarquable si on considère la réduction continue du taux de l'impôt.

Pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1928 la perception fut de \$20,816,791; c'est ce qui approche le plus de la perception des huit derniers mois. Mais pour les 12 mois se terminant en mars 1929, la proportion de l'impôt est plus élevée et ce total comportait aussi plusieurs arrérages.

Pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1928, le total fut de \$17,174,964, et l'année précédente rapporta \$18,362,701.

M. Bennett à Cambridge

Cambridge, 4. — M. R.-B. Bennett a rendu visite aux étudiants de l'Université de Cambridge, hier.

CONGRES EUCHARISTIQUE de CARTHAGE PELERINAGE NATIONAL CANADIEN

organisé et dirigé par LE DEVOIR avec le concours Le Droit, Ottawa; L'Évangéline, Moncton; Le Progrès, Chicoutimi; La Liberté, Winnipeg; Le Patriote, Prince Albert; La Survivance, Edmonton

60 jours tous frais compris à bord du "MEGANTIC" White Star Line De Montréal et retour à Québec ou Montréal PREMIERE CLASSE \$850. CLASSE TOURISTE \$760.

FRANCE - SUISSE - ITALIE (BAVIÈRE - ALSACE) TUNISIE - ALGERIE

5 jours à Paris 5 jours à Rome 5 jours à Tunis (Congrès de Carthage) 5 jours Tunisie-Algérie Pèlerinages à Lourdes et Lisieux Assistants à la PASSION d'Oberammergau

VOYAGE FACULTATIF ALLEMAGNE (Le Rhin) HOLLANDE-BELGIQUE EXPOSITIONS D'ANVERS et de LIEGE - 15 Jours - \$140.

Prospectus détaillés sur demande

Les inscriptions sont reçues par LE DEVOIR 430 - Notre-Dame Est Montréal

M. P.-H. Bouffard candidat dans la Beauce

Saint-Georges de Beauce, 4. — M. P.-H. Bouffard a été choisi candidat à la convention libérale, tenue hier après-midi, pour l'élection complémentaire de Beauce. M. Bouffard est avocat et demeure à Saint-Joseph de Beauce. Les deux autres candidats étaient MM. Edouard Fortin, journaliste, et Léonce Cléche, avocat. M. Bouffard a été choisi au premier tour du scrutin.

La loi Volstead dans le Massachusetts

Boston, Massachusetts, 4 (S. P. A.) — Une pétition pour faire abroger la loi de l'Etat connue sous le nom de "Baby-Volstead" vient d'être inscrite au greffe de la Législature par la Ligue de Liberté constitutionnelle. Elle portait 32,045 signatures, 12,000 de plus qu'il n'en fallait. Cette pétition viendra devant la Législature le mois prochain. Si elle est rejetée par les législateurs, il faudra 5,000 autres signatures pour que la question soit soumise à un référendum en novembre prochain.

Deux aviateurs mexicains récompensés

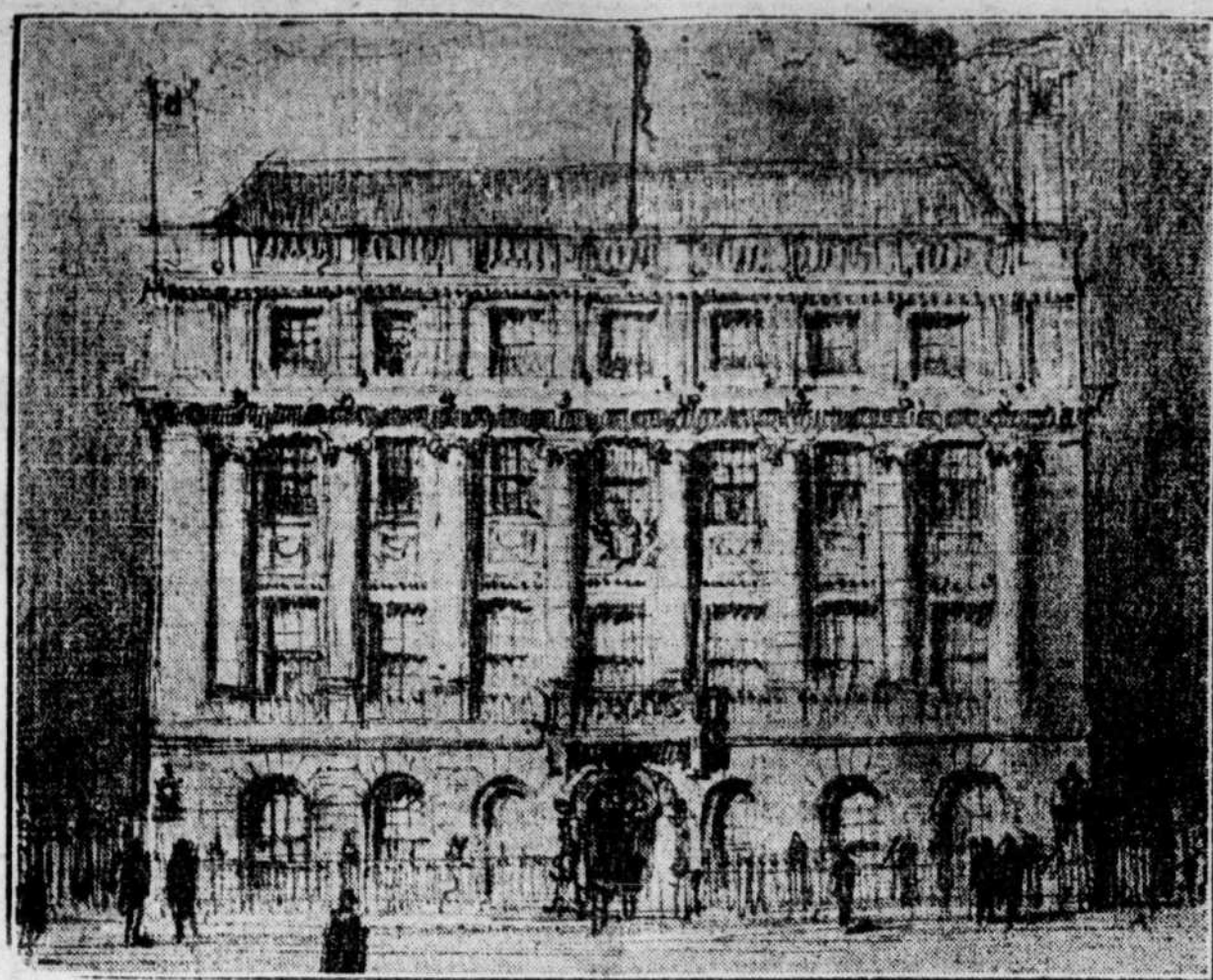
Mexico, 4 (S. P. A.) — Deux aviateurs mexicains, Fritz Bieler et Joaquin Gonzales Pacheco, recevront de l'Association Aéronautique Nationale une médaille d'or pour leur envolée sans escale de Windsor, Ontario, à Tampico, Mexique.

Les conditions de la Mandchourie

Shanghai, 4 (S. P. A.) — Des dépêches de Moukden reçues hier contenaient les conditions passées par Chang Hsueh-Liang, gouverneur de Mandchourie, dans sa réponse à celles posées par la Russie touchant le retour du statu quo dans l'administration du chemin de fer oriental chinois, le retour du gérant et de l'assistant-gérant russes et la mise en liberté des prisonniers russes.

M. Robert Ness dans Châteauguay-Huntingdon

Québec, 4. — M. Robert-Ness sera candidat libéral fédéral dans l'élection complémentaire de Châteauguay-Huntingdon pour remplacer feu J.-A. Robb. Il est fort probable que le candidat pour l'élection complémentaire provinciale sera un Canadien français.



LA LEGATION AMERICAINE A OTTAWA: Dessin de l'immeuble que le gouvernement américain se propose de construire, près des édifices parlementaires.

Le récit de Byrd n'est pas fantaisiste

London, 4. (S. P. A.) — Des explorateurs anglais ont pris parti pour le commandant Byrd hier lorsque le major Trydove Gran, aviateur et explorateur norvégien, membre de l'expédition Scott, l'a critiqué. Le major Gran aurait déclaré que les montagnes si terribles dont parle le commandant Byrd ne seraient que de la fantaisie.

Le capitaine G. England, qui commandait le Nimrod au cours de l'expédition Shackleton en 1907, a déclaré qu'il ne comprenait pas que le major Gran ait pu faire cette déclaration. "C'est d'autant plus extraordinaire, a-t-il dit, que Gran faisait partie de l'expédition Scott. Ce serait miracle si les hommes de Scott n'avaient pu voir les montagnes près du pôle sud. A l'est, il y a la chaîne Reine Alexandra de 15,000 pieds d'altitude et à l'ouest la chaîne Reine Maude tout aussi élevée. Ces montagnes ont été explorées, mesurées et on leur a donné des noms." Le capitaine William Olbeck, qui

re, a-t-il dit, que Gran faisait partie de l'expédition Scott. Ce serait miracle si les hommes de Scott n'avaient pu voir les montagnes près du pôle sud. A l'est, il y a la chaîne Reine Alexandra de 15,000 pieds d'altitude et à l'ouest la chaîne Reine Maude tout aussi élevée. Ces montagnes ont été explorées, mesurées et on leur a donné des noms." Le capitaine William Olbeck, qui

réduction des taux de Longue Distance

augmentation des projets de construction

La Compagnie de Téléphone Bell a confiance dans les progrès continus du Canada. Ses projets pour 1930 expriment cette confiance d'une façon concrète.

Le 1er janvier 1930, les taux de Longue Distance seront réduits de nouveau — c'est la seconde diminution en moins de douze mois.

En même temps, la Compagnie augmente substantiellement ses déboursés pour l'expansion et l'amélioration de son réseau.

En d'autres termes, les usagers bénéficieront d'un service amélioré à un coût moindre.

La diminution des taux du service de Longue Distance fera épargner \$200,000 aux abonnés de Québec et Ontario au cours de l'année. La Compagnie annoncera en janvier la nouvelle échelle de taux.

Le programme de construction de la Compagnie pour 1930 est plus élevé que jamais. Cette année la Compagnie Bell a dépensé \$27,000,000 en améliorations et nouvel outillage. Son programme actuel prévoit pour l'an prochain des déboursés de \$30,000,000, dont plus de \$9,000,000 pour son réseau de Longue Distance seulement. Ces prévisions sont les plus élevées dans l'histoire de la Compagnie.

La politique fixe de la Compagnie c'est de fournir le meilleur service au plus bas coût possible. Comme preuve de cet effort, pour 1930 elle augmente son programme de construction et diminue les taux du service de Longue Distance, marquant ainsi sa confiance absolue dans l'avenir du Canada.



F. G. WEBBER, Gérant

FUYEZ L'HIVER — Faites une croisière ensoleillée sur la MEDITERRANEE. Par la ligne White Star — 40 jours de croisière sur l'Océan, sans tracas, et voyageant au milieu de paysages enchanteés du vieux monde, visitant la Terre Sainte et l'Égypte. Les fameux transatlantiques Adriatic et Laurentic partent de New-York les 9 et 18 janvier, 27 février, 6 mars, 605 et plus en première classe; \$420, en troisième classe de touristes. Ces deux classes comprennent les voyages sur terre.

LIGNE WHITE STAR - LIGNE RED STAR INTERNATIONAL MERCANTILE MARINE COMPANY Pour plus de détails, s'adresser dans l'édifice McGill, Montréal, ou tout autre agent autorisé de compagnie de vapeurs.

AVIS PUBLIC. Est, par les présentes, donné que, la soussignée Jeannette Paré, de la cité de Montréal, veuve en premières noces, non remariée, de Joseph-Aristide Parent, non son vivant, notaire, du même lieu, a suivant jugement de l'honorable Louis Coderre, l'un des juges de la Cour Supérieure de la Province de Québec, et qu'elle a, en conséquence, accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession dudit feu Joseph-Aristide Parent, son mari.

Jeannette Paré PARENT. faisait partie de l'expédition du Southern Cross en 1898-99, a déclaré: Il est reconnu qu'il y a des montagnes près du pôle sud. Le commandant Byrd les a vues probablement aperçues d'une centaine de milles de distance parce qu'il devait être très haut dans les airs. Son envolée a été un admirable exploit.

DICTIONNAIRE PRATIQUE DES CONNAISSANCES RELIGIEUSES. ECRITURE SAINTE. — APOLOGIQUE. THEOLOGIE DOGMATIQUE, MORALE, ASCETIQUE ET MYSTIQUE. LITURGIE. — DROIT CANONIQUE. — DROIT CIVIL ECCLESIASTIQUE. — DROIT DES GENS. HISTOIRE DES RELIGIONS. — HISTOIRE ET GEOGRAPHIE ECCLESIASTIQUES. — PATROLOGIE. — HAGIOGRAPHIE. PHILOSOPHIE. — QUESTIONS POLITIQUES, ECONOMIQUES, SOCIALES. INSTITUTS RELIGIEUX. — OEUVRES CATHOLIQUES. — EDUCATION. — PREDICATION. — PASTORALE. SCIENCES. — OCCULTISME. — LITTÉRATURE. — ARTS D'EGLISE. — MUSIQUE SACREE.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS. BARBETTE (D.), professeur au grand séminaire de Coutances. BAUDOT (J.), O.S.B., Farnborough (Angleterre). BOUYSSONIE (A.), supérieur de l'école Bossuet, Cubiac (Corrèze). CIMETIER (F.), professeur au grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux (Seine). CROUZIL (L.), professeur à l'Institut catholique de Toulouse. DUBAC (Mme), ancienne élève de l'école du Louvre, Paris. DUTILLEUL (J.), S.J., professeur à la maison Saint-Augustin, Enghien (Belgique). FOURNIER (P.), supérieur de l'Immaculée-Conception, Saint-Dizier. GASTOUE (A.), professeur à la Schola, Paris. GIRERD (F.), M. S. C., supérieur des Missionnaires, Lobbes (Belgique). GUIBERT (J. de), S.J., professeur à l'Université grégorienne, Rome. HEDDE, ancien professeur à la Faculté de Théologie de Lyon. JEGLOT (H.), vicaire à Notre-Dame de Lorette, Paris. JEGLOT (Mlle), ancienne élève de l'école du Louvre, Paris. JULES (L.), curé de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados). LA BRIERE (Y. de), professeur à l'Institut catholique de Paris. LENOBLE (E.), supérieur de l'École de Pontlevoy (Loiret-Cher). MAIRE (E.), aumônier au Collège Stanislas, Paris. MERTENS (J.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy. MICHEL (A.), professeur aux Facultés catholiques de Lille. MOLLÉN (A.), aumônier du Bon-Pasteur, Amiens. MONNOT (P.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy. MOREAU (E. de), S.J., Louvain (Belgique). PARIS (P.), professeur au grand séminaire de Bordeaux. POURRAT (P.), supérieur du grand séminaire de Francheville (Rhône). RIVIERE (J.), professeur à l'Université de Strasbourg. ROMÉYER (B.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy. ROURE (L.), rédacteur aux "Études", Paris. DE SINETY (R.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy. SIX (P.), directeur des Œuvres sociales du diocèse de Lille. SYNAVE (P.), O.P., professeur au Saulchoir, Kain (Belgique). TANQUEREY (Ad.), supérieur de la Solitude Issy-les-Moulineaux (Seine). THERMES (J.), Toulouse. TIXERONT (J.), professeur aux Facultés catholiques de Lyon. VACANDARD (E.), aumônier du lycée, Rouen. VAGANAY (L.), aumônier. VERNAY (R.), professeur au séminaire des Missions, Vals-près-Le-Puy.

Service de Librairie du Devoir. 430 Notre-Dame (est) Case postale 4020 MONTREAL. Cet ouvrage en six volumes de plus de mille pages chacun est imprimé sur papier couché relié en toile avec dos cuir. Posséder le "DICTIONNAIRE PRATIQUE DES CONNAISSANCES RELIGIEUSES", c'est avoir sous la main une mine inépuisable de renseignements précieux sur toutes les questions que peut avoir à résoudre un prêtre, un religieux, un catholique dans sa vie courante. Ce dictionnaire se vend \$35.00 franco, les six volumes reliés, au

LA VIE SPORTIVE

UNE PARTIE MONOTONE AU FORUM

(Par X.-E. Narbonne)

Le club Pittsburg a fait sa deuxième apparition. Montréal hier soir alors qu'il était opposé aux protégés de M. James Strachan dans une partie de la Ligue de Hockey Nationale, et les Maroons n'eurent aucune difficulté à vaincre les Pirates car sans se dépenser outre mesure les locaux ont vaincu les visiteurs par un résultat de 2 à 1.

La joute d'hier soir ne peut pas être classée parmi les joutes intéressantes car du commencement à la fin le jeu fut monotone et d'ailleurs les hommes de Benny Leonard n'étaient pas de taille à lutter contre les équipiers du géant Munro. Du commencement à la fin les locaux eurent un avantage marqué et s'ils avaient été pressés de près les Maroons auraient pu faire beaucoup mieux.

Les équipiers de ces deux clubs ont manqué d'ensemble et les passes et les lancers étaient faits sans précision. Nelson Stewart a manqué plusieurs belles chances de compter alors qu'il était seul devant Miller. Son anxiété et son manque de précision lui jouèrent de mauvais tours.

Sur l'équipe du Montréal trois joueurs seulement firent de la bonne besogne. Stewart, comme toujours, excellent dans sa position comme "inside home" et on le voyait constamment près des buts de Miller attendant sa chance de recevoir la rondelle pour tenter de la loger dans les filets. Le grand Nelson a eu le crédit d'un point hier mais en réalité ce n'est pas lui qui a compté le point. A la suite d'une attaque de Stewart contre les buts du Pittsburg la rondelle rebondit en avant des filets des Pirates et dans son énervelement, alors qu'il voulait éviter un point, Lowery fit entrer le caoutchouc dans les buts de son propre club.

Red Dutton fut très effectif sur la ligne de défense et ses courses vers les buts du club adversaire furent de toute beauté. Dunc Munro et Buck Boucher ne firent aucune merveille tandis que Hooley Smith fut pratiquement nul.

Dave Trotter fut le joueur le plus effectif de son club. Du commencement à la fin ce joueur d'avant se porta à l'attaque et se montra fort dangereux.

Flat Walsh était dans les buts des locaux hier soir et fit de beaux arriérés mais le remplaçant de Clint Benedict a failli, en plusieurs circonstances, se faire jouer de mauvais tours en ne débarrassant pas son terrain assez rapidement.

Du côté des visiteurs nous devons dire que le capitaine Frederickson fut le plus actif de toute son équipe. Lowery se dépensa sans compter mais il ne put déjouer Walsh. Sur la défense McCaffrey fut solide comme un pont mais par contre Smith permit trop souvent à Stewart de se placer près des filets et il fut aisément déjoué par Red Dutton.

Les Pirates étaient encore privés des services de Darragh et Drury et ceci est un gros handicap pour l'équipe de Benny Leonard.

La partie d'hier soir fut exempte de rudesse et les punitions furent infligées pour des offenses mineures seulement. Les arbitres Malinsson et O'Leary n'eurent aucune difficulté à diriger cette partie et ces officiers donnèrent pleine et entière satisfaction aux joueurs et aux spectateurs.

Au cours de la troisième période Roger Smith, joueur de défense du Pittsburg, s'est démis un genou lorsqu'il est venu en collision avec Dave Trotter et il dut se retirer du jeu aidé par ses coéquipiers qui le transportèrent dans la chambre des Pirates.

Bill Phillips fut aussi victime d'un accident, heureusement peu grave, au cours de cette même période alors qu'il reçut la rondelle en pleine figure à la suite d'un lancer de McCaffrey. Bill se retira pour quelques minutes mais revint plus tard prêt main-forte à ses coéquipiers.

Alignement des équipes:

PITTSBURG		MONTREAL	
Walsh	but	Miller	but
Dutton	défense	McCaffrey	défense
Boucher	défense	McKinnon	défense
Stewart	centre	Frederickson	centre
Smith	ailé	White	ailé
Seibert	ailé	Wills	ailé
Munro	sub	R. Smith	sub
Ward, Frotter	sub	Lowery	sub
Wilcox, Phillips	sub	Jarvis, Barton	sub
Northcott	sub	Manners, Benedict	sub

Arbitres: Geo. Mallinsson et Dr O. O'Leary.

TORONTO A DECLASSE LES AMERICAINS

Toronto, 4. — Les Américains ne sont sûrement pas en train de s'assurer le championnat de la Ligue Nationale car depuis le commencement de la saison ils n'ont qu'une seule victoire à leur crédit et si l'on tient compte de la partie d'hier en cette ville l'on doit considérer le club de Bill Dwyer comme l'un des plus faibles du circuit Calder. Les hommes de Lionel Conacher ont été déclassés, écrasés même par les Leafs hier soir en cette ville car les protégés de Connie Smythe sont sortis victorieux par 6 à 0 et le résultat aurait été plus élevé sans le travail de Roy Worters dans les buts.

Alignement des équipes:

TORONTO		AMERICAINS	
Worters	but	Chabot	but
L. Conacher	défense	Day	défense
Simpson	défense	Duncan	défense
Burch	centre	Blair	centre
Boyd	ailé	Bailey	ailé
Massiacar	ailé	Cox	ailé
Reise	sub	C. Conacher	sub
Himes	sub	Cotton	sub
Sheppard	sub	Smith	sub
Brydge	sub	Hornor	sub
McVeigh	sub	Primeau	sub
Holmes	sub	Pettinger	sub
Munster	sub	Brydson	sub
Paterson	sub		

Arbitres: Cy Denny et Odie Cleghorn.

WINDSOR BAT LE HAMILTON

Hamilton, 4. — En triomphant des Tigres de Hamilton par un résultat de 3 à 2, hier soir, le club Windsor a conservé la tête de la Ligue de Hockey Internationale, tandis que l'échec du club Hamilton lui a fait perdre une autre place.

Les visiteurs prirent un avantage de deux points dans les deux premières périodes, mais dans la manche finale les locaux se montrèrent fort menaçants en comptant deux points après que le Windsor eut mis un troisième point à son crédit.

Composition des équipes:

WINDSOR		HAMILTON	
Cox	but	Faught	but
Brown	défense	Fournier	défense
Reville	défense	Hoffinger	défense
Carson	centre	Halliday	centre
Emms	ailé	Maloney	ailé
	ailé	Oatman	ailé

Windsor subs. — Hinsperger, Gregg, Kuntz, Brown, Bellemore. Hamilton subs. — Duncan, Hamel, Paddon, Dew, Markel, Lauder. Arbitre: Guy Smith, Hamilton.

1. Windsor-Carson . . . 3.00
Punitions: Maloney 2, Emms, Bellemore, Gregg, Hoffinger.

2. Windsor-Emms . . . 18.00
Punitions: Bellemore, S. Brown, Carson, Hoffinger.

3. Windsor-Carson . . . 7.30
4. Hamilton-Markel . . . 5.00
5. Hamilton-Fournier . . . 4.10
Punition: Neville.

LE TOURNOI DU SAINTE-BRIGIDE

C'est à 8 heures 15 ce soir que commencera le premier combat du tournoi International organisé par l'Association Sainte-Brigide, à la salle de l'Assistance publique, rue Lagacheville est, près Saint-Denis. L'organisateur s'est mis en communication avec tous les instructeurs des différents clubs et ces derniers ont affirmé que tous leurs boxeurs étaient en bonne condition et attendaient l'heure de rentrer dans l'arène. Le programme comprendra douze combats à décision entre des champions des Etats-Unis et du Canada, dans les classes de 112 livres au poids lourd, et alors, s'il y a des partisans qui favorisent une certaine classe, il y aura certainement leur choix. Ces boxeurs seront récompensés car chaque vainqueur recevra une magnifique coupe dans laquelle les noms des généreux donateurs: M. W. Lorrain, maire de l'Abord-à-Plouffe, Edgar Charbonneau, Téléphore Lapointe, Elzéar Meunier, Alfred Nantel, Geo. Dessauereau, Charlie Laforce, Honoré Emard, échevin, Ernie Neveu, Armand Cardinal, Jos. Potvin, Jos. Gagné, président de l'Association, et MM. O. Doucet et Henri Gauthier, du club des millionnaires, donnent la coupe au vainqueur du meilleur combat. L'Association Sainte-Brigide donne une coupe pour le perdant du meilleur combat. Donc en toute ce soir.

Voici la liste des officiers qui auront charge du programme de ce soir. Juges et arbitres: Ernest Boucher, Bob Leitham, Jean Ratelle, Eugène Brosseau, S. Mireault, J. Gow, R. Lirzin, Dr J.-H. Gondon, A. Light, Gus Bourassa, Geo. Smith, chronométrateurs, R.-L. Calder, Dr L.-O. Geoffroy, Jas. MacDonald, comm. D. White, directeurs, P. Rochelleau, R. Millard, A. Brosseau, A. Blean, Ernest Neveu, Jos. Lafleur, P. Gauthier, maître de chapelle, Ernest Métivier.

Avec un comité d'organisation comme celui-ci, l'Association Sainte-Brigide sera en mesure de donner entière satisfaction.

LES SERIES DE LA LIGUE COMMERCIALE

La Ligue Commerciale de hockey qui a remporté un si beau succès la semaine dernière, offrira un autre très bon programme, ce soir, à l'Aréna. Trois grandes parties sont à l'affiche et toutes promettent des émotions car la rivalité est grande entre chaque club et la course au championnat promet d'être l'une des plus contestées de la saison à Montréal.

Le programme de ce soir est le suivant:

National Dye Works vs Crane, Jarry Frère vs A. Racine, Belding Corticelli vs Woodhouse.

LES COMPTES

Gaudette, du Belding Corticelli, et Ernst, du Crane, de même que Mignault, du Jarry et Frère, sont égaux comme résultats avec cinq points à leur crédit chacun. Voici la liste des compteurs à date:	
LES COMPTES	
Pts Ass. Tot.	
Gaudette	5 2 12
Ernst	5 1 11
Mignault	5 0 10
McQuisten	4 2 10
Shibley	3 1 7
Lavigne	3 0 6
Ginier	3 0 6
Ernst	3 0 6
Forbes	3 0 6
Cave	3 0 6
Larivée	2 1 5
Côté	2 0 4
Reynolds	1 0 2
Lamontagne	1 0 2
Erkstein	1 1 3
Goyer	1 0 2
Lorrian	1 0 2
Beaudry	1 0 2
Gill	1 0 2
Harman	1 0 2
Goring	1 0 2
McFetrick	1 0 2
Dupont	0 1 1
Leduc	0 1 1
Donnelly	0 1 1

JOUTE NULLE A DETROIT

Détroit, 4. — Les clubs London et Detroit, du circuit de la Ligue Internationale de Hockey, se sont livrés un rude duel hier soir, car ces deux équipes lutèrent pendant dix minutes supplémentaires sans pouvoir décider de la victoire et durent quitter la glace avec un résultat de 3 à 3.

Alignement des équipes:

DETROIT		LONDON	
Stuart	but	Ironstone	but
Evans	défense	Holway	défense
McInenly	défense	Donnelly	défense
Creighton	centre	Rodden	centre
Filmore	ailé	Groh	ailé
McCabe	ailé	Sorrell	ailé

Détroit subs.: Steele, Newman, Gillie, Daley, Matte, Foyston. London subs.: Conacher, Pelangio Elliott, McBride, Sorrell, Loughlin.

Arbitre: M. J. Rodden, Toronto.

1. Detroit-McCabe . . . 3.47
2. Detroit-Evans . . . 0.01
3. London-Palangio . . . 0.24
4. London-Sorrell . . . 0.24
Punitions: Rodden, Donnelly, Elliott, Evans.

2ème période
5. London-Rodden . . . 6.01
6. Detroit-Newman . . . 13.15
Punitions: Gillie 2, Pelangio, Elliott, Evans.

3ème période
Punitions: Loughlin 2, Holway.
Période supplémentaire
Pas de point.
Punitions: Creighton, Loughlin.

LES SERIES DE L'INTERNATIONALE

Les joutes d'hier soir ont donné les résultats suivants:

Windsor 3, Hamilton 2;
London 3, Detroit 3;
Cleveland 1, Buffalo 1.

POSITION DES CLUBS

G. P. N. Pts	
Windsor	6 1 2 14
Buffalo	6 0 1 13
Detroit	5 0 2 12
Cleveland	4 1 2 10
London	2 5 1 5
Hamilton	1 5 0 2
Toronto	1 6 0 2
Niagara Falls	0 7 0 0

Les parties de la N.H.L.

Montréal 2, Pittsburg 1.
Montréal 3, Canadian 1.
Toronto 6, Américains 0.

POSITION DES CLUBS

Section canadienne	
Ottawa	5 2 1 11
Canadian	4 2 2 10
Montréal	5 4 0 10
Toronto	3 4 1 7
Américains	1 5 0 2

Section américaine	
Boston	6 2 0 12
Rangers	4 3 1 9
Chicago	3 2 2 8
Detroit	2 5 1 5
Pittsburg	1 5 0 2

Prochaines parties:
Jeudi le 5: Montréal à Canadian;
Toronto à Ottawa; Chicago à Pittsburg; Américain à Detroit.

Nouvelle ligue de hockey

Le Cercle paroissial Sainte-Hélène, qui est toujours prêt à développer et à encourager les "sports", est maintenant à former une ligue de hockey intermédiaire, et demande à tout club intermédiaire amateur de cette province, qui aimerait à faire partie de cette ligue, d'être présent à l'assemblée qui aura lieu ce soir, à 8 heures, dans les salles du cercle, 928, rue Saint-Maurice, ou de communiquer avec M. Lionel Martin, Willbank 2598.

LE CANADIEN EST DEFAIT A BOSTON

Boston, 4. — Le club Canadien a subi un échec hier soir aux mains des Bruins de Boston malgré la belle tenue de ses joueurs. Le résultat de cette rencontre fut de 3 à 1 en faveur des champions du monde.

Howie Morenz et Aurèle Joliat, les deux brillants avants du Canadien, eurent beau faire des exploits à une douzaine de reprises dans chaque période, Tiny Thompson, le gardien des buts du Boston, fut des coups vraisemblablement impossibles, arrêtait tout.

Conney Weiland compta le premier point pour Boston sur un passe de Dutch Gainer, trois minutes après le début de la première période; quelques minutes plus tard une montée et une passe double de Gainer à Weiland à Clapper donnaient un second point aux Bruins.

La dévotion semblait pendant ce temps suivre tous les joueurs du Canadien, jusque vers la fin de la seconde période, quand Mantha parvint à déjouer Owen, pendant que Wasnie se lançait vers le gardien de buts; Mantha lança de côté et le point unifie des Canadiens était comté.

Au cours de la dernière période, Morenz et Joliat se dépensèrent sans arrêt, afin de compter, mais inutilement. Arthur Gagné et Mickey Mackay entrèrent le troisième point du Boston quand Gagné après une montée rapide fit sortir Hainsworth de ses buts pour passer immédiatement à Mackay, qui avait le filet libre devant lui.

Boston but Hainsworth
Thompson déf. S. Mantha
Owen déf. Burke
Shore déf. Morenz
Carson centre Joliat
Galbraith avant Wasnie
Oliver avant Goudu
Weiland subs. Mondou
Clapper Leduc
Gainer Larochelle
Mackay Fraser
Barry G. Mantha
Taylor

Arbitres: Corbeau et Ritchie.

Alignement et sommaire:

Première période
1-Boston, Weiland . . . 2.28
2-Boston, Clapper . . . 13.58
Punitions: Shore, Burke, Carson, Lépine.

Deuxième période
3-Canadien, Mantha . . . 14.20
Punitions: Wasnie, Gainer, Leduc, G. Carson.

Troisième période
4-Boston, McKay . . . 10.09
Punitions: Wasnie et Shore.

LES BUFFALO TIENNENT BON

Buffalo, 4. — Le club Buffalo a réussi à faire partie nulle avec le Cleveland la dernière acquisition de la Ligue Internationale de Hockey, hier soir en cette ville, après avoir joué une période supplémentaire. Le résultat fut de 1 à 1.

Composition des équipes:

BUFFALO		CLEVELAND	
Taugher	but	Moore	but
Lederman	défense	Frew	défense
Murray	défense	McFarlane	défense
Huard	centre	Gray	centre
Godin	ailé	Doraty	ailé
King	ailé	Brophy	ailé

Buffalo subs.: Cain, Voss, Roth, Martin, Bogardis, McIntyre. Cleveland subs.: Clark, Williams, McGuire, Dunning Young. Arbitre: Tom Munro.

1ère période
1-Buffalo-Cain . . . 14.00
Punition: Frew, Murray.
2ème période
2-Cleveland-Doraty . . . 14.00
Punitions: Cain, Doraty.
3ème période
Pas de point.
Punitions: McFarlane, Clark 2.
Période supplémentaire
Pas de point.
Punitions: McGuire, Bogardis, Brophy.

LE CANADIEN EST DEFAIT A BOSTON

Boston, 4. — Le club Canadien a subi un échec hier soir aux mains des Bruins de Boston malgré la belle tenue de ses joueurs. Le résultat de cette rencontre fut de 3 à 1 en faveur des champions du monde.

Howie Morenz et Aurèle Joliat, les deux brillants avants du Canadien, eurent beau faire des exploits à une douzaine de reprises dans chaque période, Tiny Thompson, le gardien des buts du Boston, fut des coups vraisemblablement impossibles, arrêtait tout.

Conney Weiland compta le premier point pour Boston sur un passe de Dutch Gainer, trois minutes après le début de la première période; quelques minutes plus tard une montée et une passe double de Gainer à Weiland à Clapper donnaient un second point aux Bruins.

La dévotion semblait pendant ce temps suivre tous les joueurs du Canadien, jusque vers la fin de la seconde période, quand Mantha parvint à déjouer Owen, pendant que Wasnie se lançait vers le gardien de buts; Mantha lança de côté et le point unifie des Canadiens était comté.

Au cours de la dernière période, Morenz et Joliat se dépensèrent sans arrêt, afin de compter, mais inutilement. Arthur Gagné et Mickey Mackay entrèrent le troisième point du Boston quand Gagné après une montée rapide fit sortir Hainsworth de ses buts pour passer immédiatement à Mackay, qui avait le filet libre devant lui.

Boston but Hainsworth
Thompson déf. S. Mantha
Owen déf. Burke
Shore déf. Morenz
Carson centre Joliat
Galbraith avant Wasnie
Oliver avant Goudu
Weiland subs. Mondou
Clapper Leduc
Gainer Larochelle
Mackay Fraser
Barry G. Mantha
Taylor

Arbitres: Corbeau et Ritchie.

Alignement et sommaire:

Première période
1-Boston, Weiland . . . 2.28
2-Boston, Clapper . . . 13.58
Punitions: Shore, Burke, Carson, Lépine.

Deuxième période
3-Canadien, Mantha . . . 14.20
Punitions: Wasnie, Gainer, Leduc, G. Carson.

Troisième période
4-Boston, McKay . . . 10.09
Punitions: Wasnie et Shore.

LES SERIES DE LA LIGUE COMMERCIALE

La Ligue Commerciale de hockey qui a remporté un si beau succès la semaine dernière, offrira un autre très bon programme, ce soir, à l'Aréna. Trois grandes parties sont à l'affiche et toutes promettent des émotions car la rivalité est grande entre chaque club et la course au championnat promet d'être l'une des plus contestées de la saison à Montréal.

Le programme de ce soir est le suivant:

National Dye Works vs Crane, Jarry Frère vs A. Racine, Belding Corticelli vs Woodhouse.

LES COMPTES

Gaudette, du Belding Corticelli, et Ernst, du Crane, de même que Mignault, du Jarry et Frère, sont égaux comme résultats avec cinq points à leur crédit chacun. Voici la liste des compteurs à date:	
LES COMPTES	
Pts Ass. Tot.	
Gaudette	5 2 12
Ernst	5 1 11
Mignault	5 0 10
McQuisten	4 2 10
Shibley	3 1 7
Lavigne	3 0 6
Ginier	3 0 6
Ernst	3 0 6
Forbes	3 0 6
Cave	3 0 6
Larivée	2 1 5
Côté	2 0 4
Reynolds	1 0 2
Lamontagne	1 0 2
Erkstein	1 1 3
Goyer	1 0 2
Lorrian	1 0 2
Beaudry	1 0 2
Gill	1 0 2
Harman	1 0 2
Goring	1 0 2
McFetrick	1 0 2
Dupont	0 1 1
Leduc	0 1 1
Donnelly	0 1 1

JOUTE NULLE A DETROIT

Détroit, 4. — Les clubs London et Detroit, du circuit de la Ligue Internationale de Hockey, se sont livrés un rude duel hier soir, car ces deux équipes lutèrent pendant dix minutes supplémentaires sans pouvoir décider de la victoire et durent quitter la glace avec un résultat de 3 à 3.

Alignement des équipes:

DETROIT		LONDON	
Stuart	but	Ironstone	but
Evans	défense	Holway	défense
McInenly	défense	Donnelly	défense
Creighton	centre	Rodden	centre
Filmore	ailé	Groh	ailé
McCabe	ailé	Sorrell	ailé

Détroit subs.: Steele, Newman, Gillie, Daley, Matte, Foyston. London subs.: Conacher, Pelangio Elliott, McBride, Sorrell, Loughlin.

Arbitre: M. J. Rodden, Toronto.

1. Detroit-McCabe . . . 3.47
2. Detroit-Evans . . . 0.01
3. London-Palangio . . . 0.24
4. London-Sorrell . . . 0.24
Punitions: Rodden, Donnelly, Elliott, Evans.

2ème période
5. London-Rodden . . . 6.01
6. Detroit-Newman . . . 13.15
Punitions: Gillie 2, Pelangio, Elliott, Evans.

3ème période
Punitions: Loughlin 2, Holway.
Période supplémentaire
Pas de point.
Punitions: Creighton, Loughlin.

LES SERIES DE L'INTERNATIONALE

Les joutes d'hier soir ont donné les résultats suivants:

Windsor 3, Hamilton 2;
London 3, Detroit 3;
Cleveland 1, Buffalo 1.

POSITION DES CLUBS

G. P. N. Pts	
Windsor	6 1 2 14
Buffalo	6 0 1 13
Detroit	5 0 2 12
Cleveland	4 1 2 10
London	2 5 1 5
Hamilton	1 5 0 2
Toronto	1 6 0 2
Niagara Falls	0 7 0 0

Les parties de la N.H.L.

Montréal 2, Pittsburg 1.
Montréal 3, Canadian 1.
Toronto 6, Américains 0.

POSITION DES CLUBS

Section canadienne	
Ottawa	5 2 1 11
Canadian	4 2 2 10
Montréal	5 4 0 10
Toronto	3 4 1 7
Américains	1 5 0 2

Section américaine	
Boston	6 2 0 12
Rangers	4 3 1 9
Chicago	3 2 2 8
Detroit	2 5 1 5
Pittsburg	1 5 0 2

Prochaines parties:
Jeudi le 5: Montréal à Canadian;
Toronto à Ottawa; Chicago à Pittsburg; Américain à Detroit.

Nouvelle ligue de hockey

Le Cercle paroissial Sainte-Hélène, qui est toujours prêt à développer et à encourager les "sports", est maintenant à former une ligue de hockey intermédiaire, et demande à tout club intermédiaire amateur de cette province, qui aimerait à faire partie de cette ligue, d'être présent à l'assemblée qui aura lieu ce soir, à 8 heures, dans les salles du cercle, 928, rue Saint-Maurice, ou de communiquer avec M. Lionel Martin, Willbank 2598.

LE CANADIEN EST DEFAIT A BOSTON

Boston, 4. — Le club Canadien a subi un échec hier soir aux mains des Bruins de Boston malgré la belle tenue de ses joueurs. Le résultat de cette rencontre fut de 3 à 1 en faveur des champions du monde.

Howie Morenz et Aurèle Joliat, les deux brillants avants du Canadien, eurent beau faire des exploits à une douzaine de reprises dans chaque période, Tiny Thompson, le gardien des buts du Boston, fut des coups vraisemblablement impossibles, arrêtait tout.

Conney Weiland compta le premier point pour Boston sur un passe de Dutch Gainer, trois minutes après le début de la première période; quelques minutes plus tard une montée et une passe double de Gainer à Weiland à Clapper donnaient un second point aux Bruins.

La dévotion semblait pendant ce temps suivre tous les joueurs du Canadien, jusque vers la fin de la seconde période, quand Mantha parvint à déjouer Owen, pendant que Wasnie se lançait vers le gardien de buts; Mantha lança de côté et le point unifie des Canadiens était comté.

Au cours de la dernière période, Morenz et Joliat se dépensèrent sans arrêt, afin de compter, mais inutilement. Arthur Gagné et Mickey Mackay entrèrent le troisième point du Boston quand Gagné après une montée rapide fit sortir Hainsworth de ses buts pour passer immédiatement à Mackay, qui avait le filet libre devant lui.

Boston but Hainsworth
Thompson déf. S. Mantha
Owen déf. Burke
Shore déf. Morenz
Carson centre Joliat
Galbraith avant Wasnie
Oliver avant Goudu
Weiland subs. Mondou
Clapper Leduc
Gainer Larochelle
Mackay Fraser
Barry G. Mantha
Taylor

Arbitres: Corbeau et Ritchie.

Alignement et sommaire:

Première période
1-Boston, Weiland . . . 2.28
2-Boston, Clapper . . . 13.58
Punitions: Shore, Burke, Carson, Lépine.

Deuxième période
3-Canadien, Mantha . . . 14.20
Punitions: Wasnie, Gainer, Leduc, G. Carson.

Troisième période
4-Boston, McKay . . . 10.09
Punitions: Wasnie et Shore.

LES SERIES DE LA LIGUE COMMERCIALE

La Ligue Commerciale de hockey qui a remporté un si beau succès la semaine dernière, offrira un autre très bon programme, ce soir, à l'Aréna. Trois grandes parties sont à l'affiche et toutes promettent des émotions car la rivalité est grande entre chaque club et la course au championnat promet d'être l'une des plus contestées de la saison à Montréal.

Le programme de ce soir est le suivant:

National Dye Works vs Crane, Jarry Frère vs A. Racine, Belding Corticelli vs Woodhouse.

LES COMPTES

Gaudette, du Belding Corticelli, et Ernst, du Crane, de même que Mignault, du Jarry et Frère, sont égaux comme résultats avec cinq points à leur crédit chacun. Voici la liste des compteurs à date:	
LES COMPTES	
Pts Ass. Tot.	
Gaudette	5 2 12
Ernst	5 1 11
Mignault	5 0 10
McQuisten	4 2 10
Shibley	3 1 7
Lavigne	3 0 6
Ginier	3 0 6
Ernst	3 0 6
Forbes	3 0 6
Cave	3 0 6
Larivée	2 1 5
Côté	2 0 4
Reynolds	1 0 2
Lamontagne	1 0 2
Erkstein	1 1 3
Goyer	1 0 2
Lorrian	1 0 2
Beaudry	1 0 2
Gill	1 0 2
Harman	1 0 2
Goring	1 0 2
McFetrick	1 0 2
Dupont	0 1 1
Leduc	0 1 1
Donnelly	0 1 1

JOUTE NULLE A DETROIT

Détroit, 4. — Les clubs London et Detroit, du circuit de la Ligue Internationale de Hockey, se sont livrés un rude duel hier soir, car ces deux équipes lutèrent pendant dix minutes supplémentaires sans pouvoir décider de la victoire et durent quitter la glace avec un résultat de 3 à 3.

Alignement des équipes:

DETROIT		LONDON	
Stuart	but	Iron	

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Montreal Power

Nous avons souligné hier que le contrat entre Beauharnois Power et Montreal Power est particulièrement avantageux pour cette dernière...

Beauharnois Power

Fait à souligner immédiatement, alors qu'on annonce aujourd'hui l'émission de Beauharnois Power, c'est que la composition du bureau d'administration de la nouvelle compagnie confirme la déclaration...

Facteurs d'enthousiasme

Deux facteurs ont servi à enthousiasmer Wall Street hier: le message du président Hoover au Congrès et le rapport de la Bourse de New-York au sujet du montant des prêts aux courtiers...

Howe Lumber passe son dividende

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires, le président de la Howe Lumber Company, des Trois-Rivières, M. H. E. Howe, annonce que la direction, à la suite d'une diminution des affaires depuis quelque temps, a décidé de passer le dividende qui devait être déclaré pour le 1er décembre...

UN ORGANISME FINANCIER INTEGRAL

Dix succursales, reliées par notre propre réseau télégraphique et savamment échelonnées d'un littoral à l'autre; l'entrée à cinq parquets; un personnel expérimenté et bilingue; des fils particuliers nous permettant de communiquer avec tous les grands centres financiers... telle est l'organisation très complète qui nous facilite la négociation rapide et avantageuse de tous titres, effets et valeurs.

Dirigée par M. J. GEORGE GARNEAU, MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL, notre Section Française s'empresse d'exécuter les commandes et de fournir des renseignements utiles et précis.

JOHNSTON AND WARD

NOUVELLE ADRESSE: Imm. de la Banque Royale, Tél. : HARBOUR 8281

MEMBRES: de la Bourse de Montreal, de la Bourse de Toronto, du "Montreal Curb Market", du "Winnipeg Grain Exchange", du "Board of Trade" de Chicago.

LA SITUATION DANS CHAQUE PROVINCE

UN RAPPORT DE LA BANQUE DE MONTREAL

Québec. — Le commerce de gros accuse généralement un chiffre satisfaisant. Le commerce de détail est assez bon dans les grands centres, mais tranquille ailleurs. Les rentrées sont passables. Les fabricants de meubles, de chaussures en caoutchouc, de tissus de soie naturelle et artificielle travaillent plein temps. Les minoteries sont bien occupées. Les fabrications de chaussures, les usines lainières et les tricoteuses ont quelque peu abaissé leur production. Les raffineries de sucre accusent un certain resserrement. Les fabrications de tabacs font des heures supplémentaires. Les aciéries, laminiers et ateliers de machines sont assez actifs. Le marché des bois mous est lent et tout indique une production moindre pour cet hiver. Les bois à pâte sont fort demandés à des prix fermes. Le marché du papier-journal reste stable et les usines produisent à plus de 80% de leur capacité. La demande d'amiante a fléchi quelque peu. La construction reste à un niveau élevé. Le mois dernier a été favorable aux labours d'automne.

Ontario. — La persistance du temps doux, le déficit des récoltes et un certain recul de l'industrie ont ralenti le commerce de détail. Le commerce de gros est encore légèrement au-dessus de l'an dernier, mais les achats se font prudemment. Les rentrées sont assez bonnes. Les fabricants de meubles ont une bonne demande pour les meubles recouverts et les meubles de rotin, et aussi les cabinets pour radio. Les fabricants de radios constatent une plus forte demande que l'an dernier. On relève une légère amélioration pour les exportations de viandes, et le commerce intérieur est bon. Les fabrications de pneus accusent une diminution des ventes; les fabrications de chaussures en caoutchouc sont très actives. Les fabrications de chaussures et d'appareils électriques, les usines de peintures et vernis font plus d'affaires que l'an dernier. Les aciéries remblissent des commandes pour l'industrie de la construction et les chemins de fer. La production des fabriques d'automobiles et de machines agricoles reste au-dessous de la normale. Les minoteries font de bonnes affaires au pays et il y a des signes d'amélioration pour le commerce d'exportation, surtout vers l'Orient. Les travaux agricoles de l'automne sont fort avancés.

Provinces de la Prairie. — Les industriels sont occupés. Le commerce de gros est à peu près bon pour la plupart des branches, et le volume un peu au-dessous de l'an dernier. Le commerce de détail est tranquille, mais en voie d'amélioration. La vente des marchandises d'hiver, à cause du temps doux, a causé force déceptions. Les rentrées sont presque bonnes. Le blé au comptant, le 20 courant, fermait à 133 1/4 au lieu de 121 1/4 il y a un an. Le marché du blé a été irrégulier au cours du mois dernier, avec tendance générale à la baisse. Les importateurs européens, toutefois, maintiennent maintenant plus d'intérêt pour notre blé et il y a eu amélioration notable de l'exportation depuis quelques jours. Le marché du bétail a été tranquille. Les pores à jambon ont monté de 50 à 75%, par rapport à l'an dernier. Le bétail des pâturages est en bon état. Les permis de construire, à Winnipeg, s'élevaient jusqu'à 810,256,500, à rapprocher de 810,244,450 il y a un an, et à Edmonton de 85,474,760 à rapprocher de 83,100,000. A Regina, fin octobre, ils étaient de 89,435,929, ou 83,000,000 de plus qu'en 1928. L'exposition des déviateurs de la Saskatchewan, tenue récemment à Moose Jaw, il s'est vendu 16,855 moutons et agneaux et 1,066 têtes de bétail, soit 6,000 de plus qu'en 1928.

Colombie Britannique. — Les industriels reçoivent des commandes satisfaisantes. La quincaillerie en gros va bien et toutes les autres branches accusent quelque amélioration. Le commerce de détail est normal. Les rentrées sont plutôt lentes. La demande de bois à construire est faible sur tous les marchés et on restreint de nouveau la production. La pêche au saumon est presque terminée et toute la production a été vendue. La valeur totale est d'environ 10 p. 100 au-dessous de l'an dernier. Les exportations de grains à date s'élevaient à neuf millions de boisseaux, soit à peu près la moitié de l'an dernier à la même date; la capacité d'entreposage est utilisée au maximum. L'industrie minière est active et la production du minerai est considérable. Les prix du cuivre sont stables; ceux du plomb et du zinc sont plus bas. Le marché du bétail est faible et les arrivages peu considérables. Presque toute la récolte de pommes de terre s'est vendue à des prix élevés. Dans l'industrie fruitière, la situation est bonne. Provinces Maritimes. — Le commerce de gros et de détail, l'industrie et l'extraction du charbon sont dans une situation favorable. Les rentrées sont normales. Les exportations de pommes sont en avance de 200,000 barils sur l'an dernier et les prix ont été satisfaisants. Les expéditions de pommes de terre ont ralenti temporairement, comme il arrive toujours à cette époque de l'année. Le temps n'a pas été propice à la préparation du poisson; aussi, si les prix ne sont pas encore élevés, seront-ils probablement très élevés. Les marchés du bois sont tranquilles; le bois à pâte est en bonne demande. La construction reste active. La situation générale continue d'être favorable.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241)

L'émission de Beauharnois Power

ELLE EST DE 30 MILLIONS — QUELQUES CARACTERISTIQUES

On annonce aujourd'hui l'émission de 30 millions de dollars d'obligations 6% de la Beauharnois Power, la compagnie qui achètera les droits de Beauharnois Power Syndicate et aura le contrôle de la Beauharnois Light and Power, de la Beauharnois Land, de la Beauharnois Transmission et de la Beauharnois Construction, toutes compagnies moins la première, dont l'organisation date de quelque temps déjà, qui ont été organisées récemment pour entreprendre la construction et l'exploitation du canal de Beauharnois et du développement de forces hydro-électriques à cet endroit. On fait remarquer que cette émission a trois caractéristiques importantes, soit les sommes représentatives qui composent le bureau d'administration de la compagnie, le fait que déjà 80% de la production initiale future est déjà placée, et le bon droit d'actions ordinaires "A", de même que les droits de souscription aux actions "B" attachés aux certificats d'obligation.

Le conseil d'administration se compose comme suit: Président du conseil d'administration: M. W.-L. McDougald, président de la Commission du port; président, M. R.-O. Sweeney, président de Newman, Sweeney and Co.; vice-président, M. A. F. White, vice-président de la Banque Canadienne de Commerce; MM. Aimé Geoffrion, directeur de la Canada Life; S. Gordon, Jr., directeur de la B. C. Power; J.-H. Gundy, président de Wood, Gundy and Co.; Miller Lash, président de Brazilian Tractor; G.-H. Montgomery, directeur de Montreal Power; M. P.-J. Paradis, directeur de Quebec Power, et M. W. Wilson, gérant général de la Banque Royale du Canada.

La compagnie vient de signer des contrats importants, l'un assurant la vente de 250 c. v. à la Commission hydro-électrique d'Ontario et l'autre 150,000 c. v. à la Montreal Light, Heat and Power. Les premiers blocs de cette force seront livrés au 1er octobre 1932 et devront être augmentés de manière à ce que le total soit utilisé dans les cinq années suivantes. On estime toutefois, en se basant sur l'expérience passée, que le total de cette production sera utilisé avant la fin de la période stipulée. On compte que le solde de 100,000 c. v. qui sera produit sera vendu avant la fin de la construction, mais les revenus déjà assurés avec les deux contrats déjà signés dépassent notablement les exigences estimées pour les frais d'opération, d'intérêt et d'amortissement des obligations de la présente émission et de celles à être émises par la Beauharnois Light, Heat and Power.

Les obligations qui rapportent six pour cent sont offertes par un syndicat de maisons de banque sous la direction de Newman, Sweeney and Co., Dominion Securities Corporation, et Wood, Gundy and Co., A. E. Ames and Co., James Richardson and Sons, et la Société de Placements du Canada. Ces obligations assurent aux détenteurs un rendement excellent pendant la période de construction, alors que le bon de 5 actions "A", plus le droit d'acheter des actions "B" permettent à l'obligataire de participer au développement et au progrès futurs de l'entreprise.

La capitalisation autorisée de la Beauharnois Power Corporation comprend: 80,000,000 d'obligations six pour cent avec nantissement; six pour cent de stock privilégié d'administration; 1,799,995 actions de stock ordinaire, catégorie "A" sans nominal dont 1,791,000 actions sont sur le marché. En plus, présentement autorisées mais non mises sur le marché, il y a 3,200,000 actions ordinaires, catégorie "B" sans droit de vote et sans nominal. Avec chaque obligation de 81,000, le détenteur recevra cinq actions de stock ordinaire catégorie "A". Ce bon de stock ne sera pas livré avant le premier octobre 1932, alors que commencera la distribution de dividende à l'usine, et les droits de bon ne devront pas être détachés des obligations avant cette date.

Chaque obligation de 81,000 est accompagnée d'un certificat donnant droit au détenteur d'acheter vingt actions de stock ordinaire catégorie "A".

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Fluctuations de la matinée, (Compilation de la maison L.-G. Beauharnois), Ventes Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi. Lists various stocks and their prices.

La catégorie "B" à \$35 par action entre le premier octobre 1932 et le premier octobre 1937. Les cinq actions privilégiées d'administration sont au même rang que les actions ordinaires catégorie "A", excepté que les détenteurs ont le droit de changer les directeurs de la Corporation pendant la période de dix ans devant se terminer le 17 septembre 1939. Le stock catégorie "B" autorisé mais non placé sur le marché donne les mêmes droits que les actions de la catégorie "A", excepté qu'elles ne comportent pas le droit de vote aux assemblées de la corporation.

La garantie à l'appui des obligations comprend une première charge fixe sur les actions des compagnies subsidiaires et aussi une première charge flottante sur tous les actifs présents et futurs de la corporation. D'après l'acte de fiducie il est prévu que la Beauharnois Light, Heat and Power Company fera plus tard une émission d'obligations estimée à 850,000,000 pour compléter l'installation des 300,000 c. v. La subsidiaire pourra également émettre des obligations en vue de l'acquisition de nouveaux droits de propriété et en vue de l'installation de c. v. supplémentaires, mais les obligations de la Beauharnois Light, Heat and Power Company émises pour une telle fin ne devront pas excéder \$100 pour chaque c. v. supplémentaire. Les fonds d'amortissement sur la présente émission s'élèvent à \$150,000 annuellement, plus l'intérêt sur les obligations retirées, commencer en 1940 et se continue jusqu'à la date d'échéance des obligations qui sont émises en coupures de \$100, de \$50 et de \$1,000. Les revenus de la présente émission seront employés à l'acquisition de l'actif actuellement possédé par la Beauharnois Power Syndicate qui possède le développement en entier, pour l'acquisition de droits et de propriétés, et pour fins de construction.

La production du sucre diminue. Ottawa, 4. — Le montant total du sucre manufacturé au Canada durant 1929 est en diminution légère pour les 10 premiers mois de l'année, en comparaison avec le chiffre pour la période correspondante en 1928. Il y a une diminution considérable sur les exportations. Les chiffres assemblés par le Bureau fédéral de la statistique montrent que le 2 novembre, 87,994,080 livres de ce produit étaient en magasin, à comparer avec 76,980,512 l'an passé à même date. Du 1er janvier au 2 novembre, la production a atteint 775,518,029 livres, à comparer avec 783,015,495 livres, en 1928. Pendant la même période, les exportations ont tombé de 47,826,250 livres à 25,122,177 livres.

United Typewriter Co. Limited. 639 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Lan. 4241. D'heure en heure, de jour en jour, la machine à écrire UNDERWOOD.

L. J. Forget & Cie. Maison Fondée en 1872. T. W. McAnulty, Thomas J. Sutton, Paul Goulet. Membres de la Bourse de Montreal, Membres du Montreal Curb Market. 469-473, rue St-François-Xavier. Tél. MARquette 8191.

Un temps où le Courage et la Confiance auront leur récompense! 24 compagnies minières et pétrolières importantes. Nous croyons, si on est préparé à ignorer les fluctuations temporaires de prix, qu'il y a des profits substantiels à réaliser en faisant de bons achats. Aujourd'hui, plus que jamais, l'épargnant doit s'attacher plus à la valeur exacte et aux possibilités admises qu'aux profits spéculatifs possibles. Il doit s'en tenir tout spécialement aux titres de premier rang. Nous avons préparé une revue sommaire des stocks qui, en se basant sur leur valeur intrinsèque, comptent au nombre des meilleurs de tous les stocks miniers ou pétroliers canadiens. De toute façon les épargnants ont tout intérêt à en prendre connaissance. On peut se procurer des exemplaires sur demande. MOUNT CIE LIMITEE. Consolidated Mining and Oil Exchange de Montreal, Inc. 304, rue Hôpital, Montréal. Marquette 6193.

Bourse de New-York. Sur le Curb. LES COURS DE LA MATINEE. Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN. Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi. Lists various stocks and their prices.

J.-Paul BENOIST, C. P. A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ. Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles. Edifice "Banque d'Épargne". 266 ouest, rue St-Jacques - Ch. 216. Tél. HARBOUR 9979 14-6-29.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires. ARPENTEURS & INGENIEURS. H. Labrecque, I.C., P. P. P. et arpenteur. M. Cailhoux, I.C. Les Ingénieurs Associés. INGENIEURS CONSEILS. BÉTON ARMÉ - ARPENTAGE - EXPERTISE. EDIFICE THEMIS. 10, St-Jacques ouest - HARBOUR 0482 MONTREAL.

Raymond Beausoleil I. C. Spécialité: COMBUSTION. CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE - INSTITUTIONS. HÔPITAUX - CONCIERGE. 132, rue St-Jacques O. HA. 1841. Chambre 520.

AVOCATS. Aldric Blain, L.L. M.A.L. F. Valin Beaudoin, L.L.B. BLAIN & BEAUDOIN. AVOCATS. Imm. Duluth, chambre 22. LAN. 4469. 84, rue Notre-Dame ouest - Montréal.

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN. AVOCATS. Jacques Cartier, L.L.L., Tél. Lan. 7513. Jean Victor Cartier, L.L.L. L.-J. Barcelo L.L.B. J.-Eug. Rivard, L.L.L. Cartier, Barcelo & Rivard. AVOCATS. Chambre 703-A, Immeuble "Power". 159, rue Craig ouest - Montréal.

Maurice Dupré, L.L.L.C.R. AVOCAT ET PROCUREUR DE L'ETUDE. Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent. Immeuble Morin. 777 COTE DE LA MONTAGNE. Téléphones: 212 et 213. QUEBEC.

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN. AVOCATS. Tél. HAR. 9116-9117 - 10 St-Jacques E. P. St-Germain, L.L.L.C.R. Jean St-Germain, L.L.B.

ANATOLE VANIER, C.R. VANIER & VANIER. AVOCATS. 57 ouest, rue Saint-Jacques. Tél. HARBOUR 2841.

BREVETS. INVENTEURS. Demandez ce Manuel et cette formule de Travail d'Invention envoyés GRATUITS. ALBERT FOURNIER. 931, rue St-Catherine Est. MONTREAL.

Philippe BEAUDOIN. Reliure de - Bibliothèque. 1292, rue Ste-Elisabeth. LAN. 5594. Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241). Compagnie d'Assurance sur la Vie "La Sauvagarde". MONTREAL. NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT.

COMMERCE ET FINANCE

(Suite de la huitième page)

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

Table with 3 columns: Product, 1928, 1929. Rows include Beurre, Fromage, Oeufs.

LES PRIX DE GROS LA FARINE

Table with 2 columns: Product, Price. Rows include Première patente, Deuxième patente, Forte à boulanger, etc.

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Table with 2 columns: Product, Price. Rows include Gru blanc, Gru rouge, Son.

BEURRE ET FROMAGE

Prix de gros de la Maison Gunn, Langlois et Cie.

Table with 2 columns: Product, Price. Rows include Beurre, Fromage, Québec, etc.

OEUF

Table with 2 columns: Product, Price. Rows include Oeufs frais, Oeufs d'entrepôt, Extras, etc.

POMMES DE TERRE

Prix fournis par la Maison A. Lalonde. Les patates se vendent \$1.05 à \$1.75 le sac de 80 livres.

Occasions dans les mines

Dans une circulaire qui vient d'être publiée par la maison Mount & Cie on a une idée des actions qui se présentent actuellement sur le marché pour tous ces spéculateurs qui ne manquent pas de courage et de confiance.

Après avoir attiré l'attention sur les pertes subies en ces derniers temps par plusieurs spéculateurs, pertes qui n'étaient certainement pas prévues, la circulaire continue: "Le plus grand danger du moment, selon nous, est le manque de confiance. Chaque spéculateur veut reprendre ses pertes et c'est le bon moment de commencer. Pour pouvoir récupérer ses pertes ou refaire de nouveaux profits, un acheteur devra maintenant penser et agir avant que la masse des spéculateurs ne le fasse; nous croyons que l'aide et le courage, même si les ressources ne sont pas très considérables, sont les meilleurs atouts qu'un joueur peut avoir en mains actuellement. Comme quelqu'un l'a sagement dit: un spéculateur peut perdre sur le marché une partie considérable de ses fonds et non seulement récupérer cette perte, mais aussi augmenter sa fortune, s'il a le courage. Cependant s'il perd son courage avec sa fortune, il lui est impossible de se remettre à flot. Il est maintenant temps d'avoir ce courage pour nos opérations financières."

Dans cette circulaire on présente 24 valeurs minières et pétrolières qui comportent de belles possibilités. Douze de ces valeurs sont sur une base de dividende tandis que les autres paieront des dividendes dans un avenir plus ou moins rapproché. On croit, sans tenir compte des prix qui prévalent aujourd'hui et qui ne peuvent être que temporaires, qu'il y a des profits à faire pour un spéculateur qui sait attendre. Il va sans dire cependant que même le modeste épargnant a tout intérêt à diversifier sa mise autant que possible entre les différents stocks dont il est question.

Dans un tableau spécial on voit le haut et le bas des actions, le taux du dividende et le rendement des 24 stocks choisis. On donne un bref historique sur chaque compagnie, sa condition physique, son record passé et ses perspectives d'avenir. Voici les 24 stocks dont il est question dans cette liste: Noranda, Falconbridge, McIntyre, Dome, Wright-Hargreaves, Lake Shore, Sherritt-Gordon, Teck, Hughes, Hollinger, Waite-Ackerman-Montgomery, Sudbury Basin, Treadwell, Yukon, Hudson-Bay, Base Metals, Mining Corporation, Siscoe, British American Oil, Ventures, International Nickel, Amulet, Abana, Consolidated Smelters, International Petroleum and Imperial Oil.

Recettes d'octobre

Table with 2 columns: Company, Rec. Oct. 1929. Rows include Winnipeg Electric Company, Northwest Utilities Limited.

Table with 2 columns: Company, Rec. Oct. 1928. Rows include Winnipeg Electric Company, Northwest Utilities Limited.

Table with 2 columns: Company, Rec. Oct. 1927. Rows include Winnipeg Electric Company, Northwest Utilities Limited.

Table with 2 columns: Company, Rec. Oct. 1926. Rows include Winnipeg Electric Company, Northwest Utilities Limited.

Table with 2 columns: Company, Rec. Oct. 1925. Rows include Winnipeg Electric Company, Northwest Utilities Limited.

\$30,000,000 (maximum de l'émission)

Beauharnois Power Corporation Limited

(qui aura propriété et contrôle de la Beauharnois Light, Heat and Power Company et autres entreprises subsidiaires qui procèdent actuellement à l'aménagement de 500,000 c.v. sur le Saint-Laurent).

Obligations 6% — 30 ans, nantissement et fonds d'amortissement

Avec certificats de boni d'actions et certificats de droits de souscription d'actions. Jouissance: 1er octobre 1929. Échéance: 1er octobre 1959.

Principal et intérêts semestriels (1er avril et 1er octobre) payables au choix du détenteur en monnaie à cours légal du Canada à toutes les succursales de la Banque de Montréal au Canada (le Yukon excepté), ou en monnaie d'or des États-Unis des poids et titre actuels, à l'agence de ladite Banque en la cité de New-York, ou en monnaie sterling au taux de change fixe de \$4.86 2/3 à la livre, au bureau principal de ladite Banque à Londres, Angleterre. Rachetables en tout temps, en totalité ou en partie, par le fonds d'amortissement ou autrement, au gré de la Corporation, sauf préavis de 60 jours, à 103% jusqu'au 1er octobre 1934 inclusivement; et par la suite, jusqu'à l'échéance, à 103% moins 1/2% pour chaque période de cinq années ou fraction de période écoulée depuis le 1er octobre 1934, et dans chaque cas avec l'intérêt couru jusqu'au jour du rachat. Obligations à coupons, avec privilège d'enregistrement du principal seulement, du nominal de \$1,000, \$500 et \$100. Obligations entièrement nominatives en coupures de \$1,000 et autres multiples autorisés.

Fiduciaire: THE ROYAL TRUST COMPANY, de Montréal.

Certificat de Droit de Souscription d'Actions

Chaque obligation sera également munie d'un Certificat de droit de souscription d'actions donnant droit au porteur contre remise dudit Certificat au fiduciaire en tout temps à compter du 1er octobre 1932 (ou telle autre date antérieure qui pourra être communiquée aux porteurs d'obligations de la manière qui sera stipulée dans le Certificat), mais pas plus tard que le 1er octobre 1937, d'acheter à \$35.00 l'action, des actions ordinaires (sans nominal), classe B sans droit de vote, et entièrement libérées de la Beauharnois Power Corporation Limited, à raison de vingt actions par \$1,000 d'obligations à nantissement. Ledit Certificat ne pourra être détaché du titre que par le fiduciaire au moment de sa remise, sauf le cas où le titre serait racheté, auquel cas il sera détachable par le fiduciaire et restera valide jusqu'au 1er octobre 1937.

Advenant en n'importe quel temps une disposition pour la vente en bloc de tout ou partie de son actif, un avis de soixante jours pourra en être donné par la Corporation, pendant lesquels le droit de souscription conféré par le Certificat pourra être exercé; mais à l'expiration de ce délai le droit prendra fin. Mais toutes les actions ordinaires, classe B, ainsi achetées à ou avant telle expiration, auront droit de participer à ladite distribution de l'actif. La Corporation se réserve le droit d'augmenter le montant de ses actions autorisées ou en cours et de modifier d'autre façon sa capitalisation, mais dans le cas de subdivision ou de consolidation de ses actions ordinaires, classe B, ou de leur conversion en actions d'une autre sorte, elle fera les ajustements nécessaires aux droits de souscription conférés par le Certificat. Le tout, tel qu'il sera stipulé plus au long dans le Certificat de droit de souscription d'actions.

Certificat de Boni d'Actions

Chaque obligation sera munie d'un Certificat de boni d'actions donnant droit au porteur le ou après le 1er octobre 1932, (ou à telle autre date antérieure qui pourra être communiquée aux porteurs d'obligations de la manière qui sera stipulée dans le Certificat) de recevoir de la Royal Trust Company, de Montréal, sans paiement, contre remise dudit Certificat, des actions ordinaires (sans nominal) classe A, entièrement libérées de la Beauharnois Power Corporation Limited, à raison de cinq actions par mille dollars (\$1,000) d'obligations à nantissement. Ledit Certificat ne pourra être détaché du titre que par le fiduciaire au moment de sa remise, sauf le cas où le titre serait racheté, auquel cas le Certificat sera détachable par le fiduciaire, restera valide et donnera droit au porteur de recevoir des actions tel que stipulé ci-haut. L'ajustement des fractions d'actions sera effectué au prix du marché au moment de l'exercice du privilège que comporte le Certificat. Le tout, tel qu'il sera stipulé plus au long dans le Certificat de boni d'actions.

FONDS D'AMORTISSEMENT

L'Acte de Fiducie garantissant les Obligations à nantissement stipulera la création d'un fonds d'amortissement annuel et cumulatif, à compter de l'année 1940, en vertu duquel le 1er octobre de chaque année, ou avant, de 1940 à 1958 inclusivement, il sera fait des versements d'au moins \$150,000, plus une somme égale à l'intérêt annuel qu'il aurait fallu verser sur les obligations américaines rachetées par le jeu de fonds d'amortissement, si ces obligations étaient demeurées en cours. Ce fonds d'amortissement servira à retirer les obligations de cette émission par voie d'achat sur le marché au prix fixé pour le rachat ou à moins que ce prix, faute de quoi les obligations devront être retirées par voie de tirage. Le tout, tel qu'il sera défini plus au long dans l'Acte de Fiducie garantissant la présente émission.

Les Banquiers ont reçu l'information ci-dessous de M. R.-O. Sweezy, président de la Beauharnois Power Corporation Limited:

La Beauharnois Power Corporation Limited a été constituée en vertu des lois du Dominion du Canada, aux fins de posséder et contrôler toutes les actions en cours de la Beauharnois Light, Heat and Power Company (laquelle procède à l'aménagement hydro-électrique de Beauharnois) ainsi que de ses filiales, la Beauharnois Land Company, la Beauharnois Transmission Company et la Beauharnois Construction Company.

BEAUHARNOIS LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY

La Beauharnois Light, Heat and Power Company a fait l'acquisition en vertu d'un bail de la Province de Québec se prolongeant jusqu'en Jan 2003, et avec l'autorisation du Gouvernement fédéral et du Gouvernement de la Province de Québec, de droits d'aménagement hydro-électrique sur le Saint-Laurent, environ vingt-cinq milles en amont de Montréal. Son usine électrique, dans laquelle on projette d'installer l'équipement nécessaire à la génération de 500,000 c.v., sera érigée à l'ouest de la ville de Beauharnois, sur le lac Saint-Louis. Cet aménagement comporte la construction d'un canal d'environ quinze milles de longueur, rivé sud du Saint-Laurent, allant du lac Saint-François au lac Saint-Louis. Conformément aux conditions imposées par le Gouvernement fédéral, les plans ont été établis de telle façon que, si le projet de canalisation du Saint-Laurent est mis à exécution, le canal pourra servir en même temps pour fins de navigation et de production d'énergie. Outre les droits susdits, la Beauharnois Light, Heat and Power Company a passé un contrat avec The Montreal Cotton Company, qui prévoit l'acquisition des droits que possède cette dernière d'opérer un détournement des eaux du Saint-Laurent au lac Saint-François pour fins de production d'énergie. De l'avis des ingénieurs de la Compagnie, le volume d'eau disponible aux endroits susdits, lorsqu'il sera détourné par le canal, pourra produire 500,000 c.v., soit 7,500,000 kilowatt-heures par jour. Entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis, la dénivellation du Saint-Laurent atteint quatre-vingt-trois pieds répartis en une suite de rapides, ce qui fait de cette partie du fleuve l'un des principaux d'eau les plus importants du Canada, avec les 2,000,000 c.v., qu'elle est susceptible de produire. Le débit d'étiage moyen dans cette partie du fleuve est d'environ 220,000 pieds cubes par seconde. Là-dessus il y a actuellement 120,000 pieds cubes par seconde affectés à la production d'énergie électrique, ce chiffre comprenant la quantité allouée ou concédée à la Beauharnois Light, Heat and Power Company. On calcule que le surplus non encore concédé d'environ 100,000 pieds cubes par seconde, si on le fait passer par le canal de la Compagnie, permettra d'installer environ 1,000,000 c.v. de plus. L'aménagement que la Compagnie projette de faire, de l'avis de ses ingénieurs, constitue la façon la plus efficace d'utiliser toute la hauteur de chute de cette section du fleuve. Les plans prévoient l'installation d'autres turbines pour le cas où un plus fort volume d'eau deviendrait disponible, et des travaux considérables se font actuellement avec cet objet en vue. Lorsque l'aménagement actuel de 500,000 c.v. sera terminé, on estime qu'il sera possible d'installer de nouvelles turbines à un prix moyen de moins de \$65 par cheval-vapeur. Les plans prévoient que 200,000 c.v. seront disponibles le 1er octobre 1932, date à laquelle la Compagnie commencera à livrer de l'énergie en vertu des contrats qu'elle a déjà passés, et que le total des 500,000 c.v. sera disponible vers le 1er octobre 1935.

INGENIEURS

Les plans et les estimés du coût de cet aménagement ont été préparés ou approuvés par les ingénieurs suivants pour le compte de la Beauharnois Light, Heat and Power Company: M. Frederick Baylis Brown, de Montréal, P.Q. M. Thomas H. Hogg, de Toronto, Ont. M. William S. Lee, de New-York. Ces plans et estimés ont été approuvés par Albert S. Crane, ingénieur-conseil, de la cité de New-York, au nom des Banquiers.

CAPITALISATION

Table with 4 columns: Description, Autorisé, A émettre, Actions. Rows include Obligations à nantissement, Actions privilégiées d'administration, Actions ordinaires, etc.

Les actions privilégiées d'administration mentionnées ci-dessus confèrent à leurs porteurs le droit exclusif pour une période de dix années à compter du 17 septembre 1929, d'être et de remplacer les administrateurs de la Corporation, et leur confèrent par ailleurs à ce sujet les mêmes droits que si chacune des actions privilégiées d'ad-

ministration était une action ordinaire, classe A. A la fin de cette période de dix années, les actions privilégiées d'administration seront automatiquement converties en actions ordinaires, classe A; mais avec le consentement unanime des porteurs desdites actions, elles pourront l'être avant cette époque. Ces actions ont été créées afin d'assurer une administration et une politique suivies pendant l'importante période de début qu'est celle de la construction et de la mise en marche de l'usine hydro-électrique de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, elles ont été souscrites au nom de la firme Newman, Sweezy & Company, Limited, ainsi que de The Dominion Securities Corporation, Limited, et elles seront détenues par celles-ci et/ou par des cessionnaires de leur choix. Les actions ordinaires, classe B, sans droit de vote, ne comportent pas le droit d'assister aux assemblées ni celui d'y voter, mais, quant au reste, comportent les mêmes droits que les actions ordinaires, classe A, à tous les points de vue.

BEAUHARNOIS LIGHT, HEAT AND POWER COMPANY

(Projet d'émission d'obligations) La Beauharnois Light, Heat and Power Company se propose d'émettre en temps utile des obligations, débiteures ou autres titres pour tels montants (qu'on estime à \$50,000,000) que ses administrateurs jugeront de temps à autre suffisants, et avec les sommes dont elle pourra disposer sur le produit de l'émission des Obligations à nantissement, pour compléter l'aménagement des cinq cent mille (500,000) c.v. Les obligations, débiteures et autres titres susdits ne constitueront pas une émission maxima, mais au contraire la Compagnie sera autorisée à émettre d'autres titres comme il est exposé ci-dessus plus en détail.

CONTRATS DE VENTE D'ENERGIE

La Beauharnois Light, Heat and Power Company a passé des contrats dont la durée se prolonge au-delà de l'échéance des présentes obligations, avec la Commission d'énergie hydro-électrique d'Ontario pour la vente de 250,000 c.v., et avec la Montreal Light, Heat and Power Consolidated pour la vente de 150,000 c.v. Les premières livraisons d'énergie en vertu de ces contrats devront s'effectuer le 1er octobre 1932; elles s'accroîtront ensuite chaque année pour atteindre leur total au bout de cinq ans. L'expérience récente permet d'anticiper que, vu la demande rapidement grandissante d'énergie électrique, la totalité d'énergie à livrer en vertu des susdits contrats sera requise bien avant l'expiration de la période de cinq années. Ces deux contrats représentent 400,000 c.v. sur les 500,000 c.v. qu'on est en voie d'aménager, et on compte que le reste de l'énergie disponible aura été vendu avant l'achèvement de l'usine. Les plans d'aménagement ont été combinés de façon à produire au plus bas prix possible la quantité d'énergie qui sera requise chaque année.

PROFITS

Les ingénieurs de la Beauharnois Light, Heat and Power Company estiment qu'en vendant et livrant les 500,000 c.v. actuellement en cours d'aménagement, les profits annuels consolidés de la Beauharnois Power Corporation Limited et de ses filiales (après déduction des frais d'exploitation) disponibles pour l'intérêt et l'amortissement des obligations première hypothèque de la Beauharnois Light, Heat and Power Company ainsi que des présentes Obligations à nantissement, s'élèveront à plus de \$6,200,000.

On calcule que l'intérêt annuel et les versements au fonds d'amortissement sur les titres que la Beauharnois Light, Heat and Power Company doit émettre afin de terminer l'aménagement des 500,000 c.v., seront de \$2,750,000. Solde disponible pour l'intérêt annuel et l'amortissement des présentes Obligations à nantissement \$3,450,000. Intérêt annuel et versements au fonds d'amortissement sur les présentes Obligations à nantissement \$1,950,000.

Les revenus provenant de la vente et de la livraison des 400,000 c.v. présentement vendus par contrat à la Commission d'énergie hydro-électrique d'Ontario et à la Montreal Light, Heat and Power Consolidated seront plus que l'équivalent de tous les frais d'exploitation estimés de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, de l'intérêt et du fonds d'amortissement des obligations première hypothèque de la compagnie dont l'émission est projetée en vue de l'aménagement de 500,000 c.v., ainsi qu'il est exposé plus haut, et de l'intérêt et du fonds d'amortissement de ces obligations à nantissement et fonds d'amortissement.

GARANTIE

Les Obligations à nantissement seront garanties par une première charge fixe portant spécialement sur toutes les actions en cours, à n'importe quel moment, de la Beauharnois Light, Heat and Power Company, la Beauharnois Construction Company, la Beauharnois Land Company et la Beauharnois Transmission Company, sur toutes les actions de toute autre corporation achetées avec le produit des Obligations à nantissement, et sur le principal de toute créance en faveur de la Corporation née de l'affectation du produit des obligations;

Nous offrons ces obligations conditionnellement à leur émission et livraison entre nos mains, et à l'approbation de MM. Meredith, Holden, Heward & Holden, pour le compte de la Corporation, et de MM. Blake, Lash, Anglin & Cassels, pour le compte des Banquiers, quant à la constitution et à l'organisation de la Corporation, l'émission de son capital et la création et l'émission des Obligations, et de M. Aimé Geoffrion, C.R., quant aux concessions et droits d'aménagement de la Beauharnois Light, Heat and Power Company et quant aux contrats de vente d'énergie déjà conclus.

PRIX: 100 et l'intérêt couru

On prévoit que les certificats ou reçus provisoires du Fiduciaire pourront être délivrés le ou vers le 17 décembre 1929.

Newman, Sweezy & Company Limited

Dominion Securities Corporation Limited

Wood, Gundy & Company Limited

A. E. Ames & Co. Limited

James Richardson & Sons Limited

Société de Placements du Canada

Les affirmations ci-dessus nous paraissent exactes, mais elles ne sauraient en aucune circonstance être considérées comme des représentations de notre part.

LE BLE CANADIEN A L'HONNEUR

M. SMITH, DE WOLF CREEK, ALBERTA, OBTIENT LE PREMIER PRIX A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE CHICAGO

Chicago, 4 (S.P.C.) — Après un intervalle de deux années pendant lesquelles les producteurs de blé du Montana obtinrent la palme, le Grand champion international pour le blé est revenu au Canada. M. Joseph H. B. Smith, de Wolf Creek, Alberta, a été l'heureux gagnant du premier prix pour un échantillon de blé rouge, dur, du printemps, à l'exposition internationale de bestiaux, foin et grains. Comme on peut le supposer la lutte s'est faite entre M. Smith et l'homme qui avait détenu le championnat depuis deux ans, M. C. Edson Smith, de Corvallis, Montana. Les juges ont été unanimes à déclarer que la variété canadienne est supérieure bien que le blé américain ait le trait quant au poids du minot. M. Joseph H. B. Smith n'était pas présent à l'exposition, mais s'était contenté d'envoyer ses entrées de grains.

Cette victoire du Canada est la quinzième sur dix-neuf expositions.

Le Canada a aussi obtenu le ruban bleu du champion pour les trois meilleurs taureaux de la race Shorthorn. Le propriétaire de ces animaux de mérite est M. Fred S. Deacon, de Unionville, Ont. Plusieurs autres éleveurs de l'Ontario ont obtenu des prix dans les classes de la même race.

M. A. C. Stewart, d'Abbotsford, C.A., a gagné le championnat pour la meilleure tonte de moutons Lincoln. Dans les classes de moutons Southdown, Robert McEwen & Son, de London, Ont., a remporté plusieurs deuxième et troisième prix.

RESULTAT DE PLUSIEURS ANNEES DE TRAVAIL

Edmonton, 4 — "Je vous remercie" a été la simple réponse de M. W. H. B. Smith, de Wolf Creek, Alberta, le nouveau "roi du blé" de l'univers, quand il fut informé par un téléphone de longue distance du succès qu'il venait de remporter à l'exposition internationale de grains, de Chicago.

Cette victoire est le résultat de 15 années de travail, depuis que M. Smith, venu de Leicester, Angleterre, en 1914, s'en vint comme l'un des premiers pionniers du district de Wolf Creek.

M. Smith n'a exprimé aucune surprise du fait que son exhibit avait remporté le championnat du monde; ce fut plutôt chez lui un sentiment de satisfaction de voir que la confiance qu'il avait mise en lui-même n'avait pas été déçue. "Dans une certaine mesure, je savais que je gagnerais. J'avais du blé Reward enregistré, déclara-t-il, je savais qu'un jour ou l'autre, ça viendrait et que je serais le champion du monde, ajouta-t-il en expliquant ses travaux d'expérimentation conduits sur sa ferme depuis 15 ans.

Depuis 12 ans qu'il a exposé aux diverses expositions, M. Smith a remporté 32 grands prix à Toronto, Regina et Chicago. Il n'a pas exposé à Toronto, cette année, parce qu'il n'a pas eu le temps de préparer son grain, mais il se promet bien d'être de nouveau l'un des concurrents pour le championnat mondial à l'exposition internationale de Regina en 1932.

L'Association canadienne-française des Aveugles

L'Association canadienne-française des aveugles, Inc., par son président, M. Jos. Beaubien, maire d'Outremont, accuse réception avec gratitude des dons reçus durant le mois de novembre comme suit:

- MM. A. Guilbault, \$1; Arbour & Dupont, \$10; G.-R. Durocher, \$3; H. Montagu Allan, \$100; Ed. Corbeil, \$25; E. Corbeil Ltd., \$100; Archambault, M., \$5; hon. F. Bélique \$10; Dr Gagnon, \$10; Aqueud (de P...) \$1; Rougier Frères, \$10; P. Lemieux, \$10; M. Martin \$10; M. Bayard, \$1; Dr Ferron, \$1; M. Laurin, \$5; P. Asconi, \$10; V.-E. Lambert \$25; Alph. Racine Ltée, \$100; Ludger Clément, \$5; Mgr Richard, \$5; La Société Nationale de Fiducie \$10; Prévost, M. \$2; J.-A. Lessard, \$5; Saint-Anant M., \$5; M. Cadieux, \$5; M. Asselin, \$1; M. Deschamps, \$10; F. Trudeau, \$10; M. Parizeau, \$5; M. Milete, \$5; A. LeFebvre, \$10; M. Labrecque, \$5; J. Beaudin, \$2; Hurlbut & Girard, (E. Girard) \$1; McColl-Frontenac Oil Co. Ltd., \$25; A friend \$25; City Savings Bank (Mtl.), \$25; M. Prud'homme, N.P., \$2; J.-E. Thériault (L. H. Hébert Cie), \$25; Bertrand, Foucher & Bélanger, \$2; L.-H. Fortier Cie., \$5; V. Lamarre, \$1.

M. Edge s'embarquera le 6

Washington, 4. — M. Walter E. Edge, ancien sénateur du New Jersey, a prêté serment au département de l'Etat comme ambassadeur en France.

L'ambassadeur s'est entretenu hier du fonctionnement de l'ambassade de Paris avec M. Castie, secrétaire d'Etat adjoint et les membres du département d'Etat récemment rentrés de France. M. Edge s'embarquera, le 6 décembre, sur "l'île de France".

Décès de Madame E.-P. Bertrand

Mme E. P. Bertrand, née Delphine Archambault, est décédée hier à sa résidence, 3952 Saint-Hubert. Lui survivent: son mari, le notaire E. P. Bertrand, quatre enfants: Paul, Germaine, Gabriel et Jeanne. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures 30, à l'église St-Louis de France. Le convoi funéraire partira de la résidence mortuaire à 8 heures 15. L'inhumation aura lieu le même jour à Chambliv.

LES APPELS AU CONSEIL PRIVE

LA PROCHAINE CONFERENCE IMPERIALE REGLERA LE CAS DES APPELS DE L'IRLANDE, ANNONCE LORD PARMOOR LA DECLARATION DE M. BLYTHE

Londres, 4 (S.P.C.) — Lord Parmoor, président du conseil, a déclaré hier que la prochaine conférence impériale réglerait la question des appels des citoyens de l'Etat Libre d'Irlande, au Conseil Privé d'Angleterre.

On sait que M. Ernest Blythe, vice-président de l'Etat Libre d'Irlande, a annoncé que désormais il n'y aurait plus appel juridique au Conseil Privé.

Lord Parmoor dit que les paroles de M. Blythe sont bien regrettables, car il n'y avait pas eu d'illégalité à reprocher contre le Conseil Privé, ni plainte contre ce système judiciaire.

Le comte de Reading répond que l'explication de lord Parmoor est probablement la meilleure pour expliquer une mauvaise situation. Il admet qu'aucune action définitive n'a été prise, mais qu'il y a tout de même une certaine différence entre l'affirmation que rien d'ilégal n'avait été commis, et celle qu'il n'y avait pas eu de sujet de plaintes. La situation est celle-ci: le droit d'appel existe et tant que ce droit n'aura pas été abrogé par une entente anglo-irlandaise, il demeure. Lord Reading défie qui que ce soit d'affirmer que ce ne fut pas seulement un manque à l'honneur.

Lord Carson reconnaît que les Dominions ont le droit de dire qu'ils ne veulent plus d'appels au Conseil Privé et qu'ils veulent s'en débarrasser d'une façon constitutionnelle. Il prétend que dans le cas de l'Irlande, le système fait partie des termes qui a donné le gouvernement responsable à l'Etat Libre. Lord Carson demande combien longtemps le gouvernement se rendra au "chantage" et montrera sa magnanimité à se laisser "botter".

Lord Salisbury, chef conservateur, regrette que le gouvernement n'ait pas pris de mesure pour désapprouver les manifestations contre les appels au Conseil Privé.

Lord Passfield, secrétaire des Dominions, déclare que le traité et ses obligations seront observés tant qu'ils ne seront pas révisés. Mais il prétend que la Chambre ne devrait pas dire et prendre inconsiderément pour acquis que les gens vont manquer à leur parole. Il ne veut pas prendre la responsabilité d'affirmer que l'Etat Libre va manquer à ses engagements.

"Il est vrai que je n'aurais pas prononcé les paroles qu'on prête à M. Blythe, mais les remarques peu judicieuses qu'elles peuvent renfermer ne constituent pas cependant une illégalité. Quand l'Etat Libre aura violé le traité en fait, ce sera le devoir du gouvernement britannique de le signaler, et de demander des explications et prendre les mesures nécessaires. Mais cet état de choses n'est pas encore venu".

Lord Passfield est donc d'avis qu'il ne faut pas s'occuper du ton agressif des paroles de M. Blythe, car l'important est que ce dernier ait reconnu l'existence d'obligations contractuelles et qu'elles ne peuvent être modifiées que par entente mutuelle à une conférence impériale.

Le nom Jacques Cartier

A sa séance de vendredi dernier le Cercle catholique des voyageurs de commerce de Maisonneuve Inc. a eu à considérer plusieurs correspondances venues du comité général qui demandent le concours des cercles affiliés pour divers mouvements nationaux.

On a unanimement résolu qu'une pression soit faite auprès des autorités de la Commission du havre de Montréal, du comité exécutif du conseil national, des gouvernements fédéral et provincial, des ministres canadiens-français pour leur demander de donner au nouveau pont entre Montréal et Longueuil le nom de Jacques Cartier.

"Attendu que pour honorer un monument d'aussi grande importance, il convient d'y attacher un nom qui rappelle quelque chose de notre histoire. Nous soumettons humblement ce nom aux autorités compétentes".

Le testament de Clemenceau

Paris, 4. (S.P.A.) — Le texte du codicille annexé au testament de Clemenceau, rendu public lundi, a révélé que le "Tigre" avait sévèrement interdit toute cérémonie à ses funérailles:

"Je désire être enseveli dans la propriété du Colombier, à côté de mon père. Mon corps sera transporté de la chambre mortuaire au lieu d'inhumation, sans cortège ni cérémonie d'aucune sorte. Aucune ablation ne devra être pratiquée sur mon corps. Pas de manifestation, pas d'invitation, pas de cérémonie.

"Une grille de fer entourera ma tombe sans inscription d'aucune sorte, comme celle de mon père. Dans le cercueil, placez ma canne à poignée de fer et le petit livre qui m'a été donné par ma chère mère. Placez près de moi les petits bouquets de fleurs desséchées qui se trouvent sur ma cheminée dans une grosse coquille."

Les fleurs auxquelles Clemenceau fait allusion sont celles qui lui furent offertes par des "poilus" dans les tranchées de Champagne, avant l'offensive allemande de juillet 1918. En les recevant, Clemenceau dit: "Mes enfants, ces fleurs viendront avec moi dans mon cercueil".

LA NAVIGATION

TRAIN SPECIAL POUR LE "DUCHESS OF ATHOLL"

Winnipeg, 4. — Un train du Pacifique Canadien spécialement organisé pour transporter à Saint-Jean de Nouveau-Brunswick un fort groupe de passagers qui ont retenu leur passage à bord du "Duchess of Atholl" a quitté cette ville il y a quelques heures. Ce train se compose de quatorze wagons. La plupart des voyageurs sont des immigrants qui vont passer la Noël dans leurs pays d'origine. Le train rapide "Imperial" transporte aussi plusieurs passagers inscrits sur la liste du "Duchess of Atholl". Ce paquebot quittera St-Jean le 6 décembre.

RENFOULEMENT

Le cargo anglais "Kamir", qui était échoué dans le lac Saint-Pierre depuis la semaine dernière, a été renfloué hier après-midi, après qu'on eut allégé d'un millier de tonnes de grain. La défectorité au gouvernail qui a causé l'échouement a été réparée. La coque n'a aucunement été endommagée.

PRIS DANS LA GLACE

Kingston, 4. — Le navire "Concretia", du département de la marine, est emprisonné dans de la glace si épaisse, dans le canal Murray, qu'on ne pense pas qu'il puisse être dégagé avant le printemps. Un remorqueur a déjà tenté de le libérer. Ce navire est chargé de lever les bouées de la baie de Quinte. Un autre, devra vraisemblablement le remplacer.

Un cargo est échoué dans la baie de Quinte et on croit qu'il s'agit du "Simpson".

SAINS ET SAUFS

Brockville 4. — Le capitaine et les dix-sept hommes d'équipage du "Sarniadoc", cargo de la Patterson Line, que la vague a démolé sur une batture du lac Ontario, dimanche, sont partis pour Montréal hier après-midi. Aucun d'eux n'a souffert de l'échouement. Le charbonnier "Valleycamp" a effectué le sauvetage.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'Athena, de la Cie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Halifax vendredi. L'Ausonia, de la Cie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax samedi. Le Duchess of Richmond, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean samedi. Le Montcalm, du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Saint-Jean samedi. Le Minnedosa, du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool jeudi. Le Megantic, de la Cie White Star, arrivera à Liverpool, samedi. Le Volendam, de la ligne Holland-Amérique, parti de Rotterdam, arrivera à New-York demain.

Les expositions

SUZOR CÔTÉ

Le lieutenant-gouverneur de la province, et le secrétaire provincial, M. Athanase David, ont présidé conjointement, hier soir, à l'ouverture officielle de la seconde exposition annuelle d'artistes canadiens, tenus sous les auspices du gouvernement de Québec.

Cette exposition est la rétrospective des oeuvres de M. Suzor Côté, peintre du terroir. La première exposition de la série était consacrée aux oeuvres de M. Horatio Walker; la prochaine comprendra les oeuvres de M. Maurice Cullen.

Parmi les oeuvres exposées actuellement, il y a 59 tableaux, 29 pastels, 24 dessins, 21 illustrations de "Maria Capdelaine", et 19 bronzes.

Ces oeuvres ont été prêtées, pour la plupart, par le Musée de la province de Québec et la Watson Art Galleries; le reste par la Galerie Nationale d'Ottawa, par le St. James Club de Montréal, par MM. L.-A. David, le juge Gonzalve Desaulniers, le sénateur Donat Raymond, Alphonse N. Brodeur, Joseph Versailles, Dr Georges Côté, James Calder, Eugène Richard, Harry A. Norton, E. P. Cowan, Léopold Fortier, Arthur Valée, J. H. Acer, Dr E. Dubé, Arthur Décar, Arthur E. Baret, Georges W. Pacaud, Louis J. Tarte, H. de Roumfort, John Irwin, L. H. Pinsonnault, W. J. Hamilton; par Mesdames Mary Falchi, Pauline Laurier-Harvey.

Nous reparlerons demain plus longuement de cette fort intéressante exposition.

Naufrage de trois bateaux de pêche

Saint-Jean, Terre-Neuve, 4. (S. P. C.) — Pris dans une tempête vendredi soir alors qu'il se rendait de Saint-Jean à Bonaviste, trois bateaux de pêche, d'une flottille de douze, ont sombré. On a pu sauver les équipages de ces trois bateaux. Quant aux neuf autres on est sans nouvelles d'eux et on commence à croire qu'ils sont perdus.



J. ROBERT BEATTIE, titulaire de la bourse Rhodes pour le Manitoba, en 1930.

chez Dupuis jeudi Rues Sainte-Catherine, Saint-André, Demontigny et Saint-Christophe Plateau 5151

Complets de laine aussi laine et soie récemment importés d'Angleterre CHACUN 1.69 pour garçonnets de 2 à 7 ans

Figurines pour la crèche de Noël 5 à 7 pouces de hauteur — Fini ivoire, 15 chacune. Toile résistante imitant le rocher. Couleurs inaltérables. Largeur: 78 pcs. La vge, 1.35. Papier imitant le rocher. Largeur: 39 pouces. Rouleaux de 5 1/2 verges chacun. Spécial, le rouleau 1.00. Couronnes de gui Jolie forme avec fleurs. Diamètre 12 pouces, chacune .15. Dupuis Frères — au troisième Rayon des articles religieux Plateau 5151 — LOCAL 13

Petits enfants Le PERE NOEL donne une jolie bonbonnière à chacun de ses petits visiteurs; elle est numérotée et chaque semaine nous publions les numéros gagnants. Voici les numéros choisis par le Père Noël cette semaine: 5,002 — 5,481 — 5,803 — 6,905 — 15,114 — 15,587 — 16,856 — 17,123, 17,403 — 17,455. Les gagnants sont priés de réclamer leur cadeau au rayon des jouets — au troisième. Le royaume des jouets est mieux préparé que jamais cette année pour faire le bonheur des enfants. Nous avons agrandi ce rayon considérablement ce qui nous a permis d'augmenter nos assortiments en conséquence. Emmenez les petits enfants visiter ce pays de leur rêve, et faites votre choix maintenant. Vous y gagnerez de toutes manières. AU TROISIEME

"L'art de vivre" PAR FRANC-NOHAIN Volume de 272 pages, format 5 x 7, au comptoir et par la poste 75c. "Automne, charmante saison de la vie. On a dépassé les fougues irraisonnées et versatiles du printemps, ainsi que les grosses chaleurs de l'été et les ardeurs du démon de midi; c'est l'heure des fruits, d'une sagesse mûrissante et savoureuse. M. Franc-Nothain doit encore être à quelque distance de la soixantaine, mais il a vu pas mal de choses, il a observé et réfléchi, et s'il n'est qu'au début de son automne, il nous apporte dans son Art de vivre une cueillette abondante, agréable et nourrissante. La souffrance et la mort, la richesse et la pauvreté, la mémoire et le jugement, le jeu et le travail, la gloire et l'amour, le mariage, la famille, les parents, l'éducation, la politesse, l'optimisme: il promène à travers ces divers sujets sa cause spirituelle, toujours étincelante d'anecdotes et de comparaisons, toujours judicieuse et saine, solide et plaisante. Il ne prend pas son vol à travers les espaces de la métaphysique, mais il a, sur une foule de sujets pratiques, de sages pensées, appuyées sur l'expérience, et d'une fine psychologie. Il ne prétend pas non plus résumer toute la morale, nous acheminer à la sainteté, nous guider aux sommets de l'héroïsme. La sagesse qu'il enseigne est humaine et reste à mi-côte. Mais elle termine ses leçons en montrant Dieu, et si elle s'abstient modestement de nous fixer les règles de la vie chrétienne, elle nous invite sans ambages à la foi. On lira donc avec profit ce livre aimable, où le charme de la forme est tel qu'à première vue il le risque de faire oublier la réelle valeur du fond; où les bons conseils s'inspirent d'une connaissance approfondie des hommes et de la vie; où nous nous retrouvons assez ressemblants pour nous écrier: "Comme c'est un idéal accessible, en nous laissant entrevoir que d'autres efforts pourront ensuite nous mener plus haut; où enfin l'auteur pratique de merveille, à l'usage des grands et des vieux enfants, l'art difficile de l'éducation avec et par le sourire. Revue des Lectures, août 1929. Service de librairie du DEVOIR, 430, Notre-Dame est, Montréal.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES CORDONNIERS-SYNDIQUES Les locaux nos 1, 2, 3 et 4 pour les monteurs, les machinistes, les treessers, les travailleurs du cuir à semelle du Syndicat catholique des cordonniers s'assemblent ce soir, à 8h. 15 p. m., à la salle no 3-4, édifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Rapports des délégués à l'exécutif général; des officiers et de l'agent d'affaires, M. G. Laurier. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Il a été déclaré que la situation de l'emploi dans l'industrie de la chaussure n'était pas bien bonne. C'est l'une des époques les plus tranquilles qu'elle ait traversées, du moins pour Montréal. Un grand nombre de travailleurs sont employés à temps réduit et une proportion notable est sans emploi. D'ordinaire, cette période de l'année est assez active. ASSOCIATION DES PLATRIERS L'Association des plâtriers du Canada se réunit demain soir, à l'édifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. On votera sur les amendements à la constitution déjà lus à des assemblées précédentes, après qu'a été faite l'adhésion en aura été suffisamment faite. Tous les membres sont priés de prendre note que cette assemblée est légalement constituée et que des avis ont été envoyés à tous. Rapports des officiers et des délégués. Rapport de M. L. Beauchemin, agent d'affaires. SYMPATHIES DES TYPOS Le Syndicat catholique des typographes, par son comité exécutif, a adopté une résolution de sympathies pour la famille de M. J.-A. Dufault, imprimeur, décédé ces jours derniers. Feu M. Dufault était membre du Syndicat des typographes depuis les premiers temps de sa fondation. M. G. Tremblay, agent d'affaires, a représenté le Syndicat aux funérailles, qui ont eu lieu, mardi matin, à l'église St-Cécile. SOIREE SYNDICALE Le Conseil des métiers de l'imprimerie pour les syndicats catholiques organise pour mardi le 10 décembre une conférence-concert qui aura lieu à la salle principale des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. M. l'abbé Juges, aumônier des syndicats catholiques de l'imprimerie, donnera une causerie illustrée de projections lumineuses sur St-Pierre de Rome et le Vatican.

Le Piano Lindsay Qualité suprême — Valeur suprême Le superbe style "A" illustré ci-dessus a fait ses preuves tant au foyer que dans les studios des professionnels. \$345. Conditions faciles \$15 comptant et \$8 par mois. LINDSAY'S E.W. LINDSAY & CO. LIMITED J.-A. HERBERT, Président et Gérant général. MAGASIN PRINCIPAL 1112 rue Sainte-Catherine Ouest (juste à l'ouest de Peel) 6885 rue Saint-Hubert (près Bélanger) 580 rue S.-Catherine E. (angle St-Hubert) 4232 rue Wellington (Verdun) MONTREAL En plus, il y aura concert par l'Harmonie syndicale catholique. Tous les membres des syndicats catholiques de l'imprimerie et leurs épouses sont gracieusement invités à cette soirée. Bien plus, tous les ouvriers des métiers de l'imprimerie non syndiqués sont cordialement invités. Entrée gratuite.